



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume XII.

Québec (Province de Québec), Décembre 1868.

No. 12.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE.—Poésie : Adoration.—Livres et Bibliothèques, par H. V. (à continuer).—ÉDUCATION : Rapport présenté à l'Empereur par S. E. le Ministre de l'Instruction Publique, sur l'enseignement supérieur agricole.—AVIS OFFICIELS.—Nominations : Examinateurs.—Ecole Normale McGill.—Commissaires d'Écoles.—Syndics d'Écoles.—Livres approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique.—Séparations et érections de municipalités scolaires.—PARTIE ÉDITORIALE.—Bulletin des Publications et des Réimpressions les plus récentes : France, Canada.—Petite Revue Mensuelle.—NOUVELLES ET FAITS DIVERS : Bulletin des Sciences Physiques.—Bulletin des Sciences Naturelles.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

ADORATION.

Je t'adore, ô mon Dieu ! Du foud de ma misère
J'ose élever vers toi, vers toi qu'on dit sévère,
Mes mains pleines d'iniquités !
Mon front est prosterné devant ta face sainte :
Je reprendrai, Seigneur, dans l'amour et la crainte,
Les sentiers droits que j'ai quittés.

Je t'adore, ô mon Dieu, quand les brises tiédies
Font chanter des forêts les cimes reverdies,
Et que les nids font leurs concerts !
Quand l'hiver se revêt de son linceul de givre,
Que l'aquilon mugit comme un cornet de cuivre
Sur les chemins partout déserts !

Quand le soleil levant d'une brillante gerbe
Inonde ma fenêtre, et que le lis superbe
S'ouvre pour l'autel du saint lieu ;
Quand l'airain vers la nuit, de vallée en vallée,
Pour louer ton saint nom, sonne à toute volée.
Je t'adore encore, ô mon Dieu !

Car c'est par toi, Seigneur, que le soleil se lève,
Que les veines des bois sentent courir la sève,
Que les fleurs étoilent les champs !
Tu sais creuser un lit à la sombre rivière,
Et jettes dans l'espace ainsi qu'une poussière
Des flots d'astres étincelants !

Tu fais briller l'éclair, tu fais gronder la foudre,
Tu commandes aux vents et tu réduits en poudre
Tout ce qu'éleve un sot orgueil !

Ta clémence est sans borne et ta gloire infinie ;
Ton pouvoir est loué, ta sagesse est bénie
Dans le berceau, dans le cercueil !

Qui suis-je, moi, Seigneur, pour t'appeler mon Père ?
Pour entendre ta voix me dire : *Enfant espère.*
Mon ange veillera sur toi !

Qui suis-je pour paraître en ta présence ?
J'ai fait souvent le mal sans craindre ta puissance,
Quand j'aurais dû sécher d'effroi.

Je ne suis devant toi rien qu'un peu de poussière,
Un atôme perdu dans les flots de lumière
Que tu verses sur l'univers !
Je ne suis qu'une feuille au hazard emportée,
Et qu'une goutte d'eau par l'orage jetée
Dans le gouffre profond des mers !

Que de jours j'ai passés, oublieux de ta gloire,
De tes bienfaits, Seigneur, j'ai perdu la mémoire ;
J'ai senti chanceler ma foi !
J'ai douté de ta grâce et de ta promesse.
Je te voyais si grand que dans ma petitesse
J'ai dit : Dieu pense-t-il à moi ?

Et pourtant sur mon front je ne sais pas quel signe
Me dit que de ton ciel je puis devenir digne,
Et que mes yeux devront te voir.
Un rayon merveilleux, une éternelle flamme
Pour s'élançer à toi s'échappent de mon âme,
Comme le feu de l'encensoir.

Non, l'homme tout entier n'est pas pétri de boue :
Une étincelle ardente en mon être se joue
Comme une étoile en un ciel noir.
C'est le foyer brûlant qui fait luire le phare,
C'est l'éclat, le parfum dont l'humble fleur se pare,
C'est la foi, l'amour ou l'espoir.

Quand le chêne orgueilleux tombe dans la tempête,
L'humble roseau souvent relève encor sa tête :
Je me relèverai, Seigneur !
Le remords a déjà brisé mon cœur de marbre,
Comme le ver caché qui fait périr un arbre
Dont il vient de mordre le cœur.

Je t'adore, ô mon Dieu ! que le fier incrédule
Sur son luth profané chaque jour ne module
Que des refrains blasphémateurs,
Je ne rougirai pas de mes saintes livrées,
Ta grâce émuera les flèches acérées
De quelques sots persécuteurs.

Je t'adore, ô mon Dieu, je te sers, ô mon Maître !
 Je bénis ta bonté de m'avoir donné l'être,
 Ne serait-ce que pour souffrir.
 Je chanterai ton nom dans ma faible harmonie.
 Que m'importe le monde et sa froide ironie ?
 Un jour le monde doit périr !

Mes jours sont peu nombreux ; laisse-moi je t'en prie,
 O Maître de la mort, ô Maître de la vie,
 Laisse-moi vivre encore un peu !
 Seule l'éternité peut mesurer ton âge.
 Pendant que dans le ciel l'ange te rend hommage,
 Moi je t'adore ici, mon Dieu !

L. PAMPHILE LEMAY.

Livres et Bibliothèques.

I

Encore une vente de livres—ceux de l'ancien Juge-en-Chef, Sir James Stuart. Annoncée depuis bientôt un an, commencée et interrompue à Québec, elle s'est enfin effectuée ici à Montréal vers la fin d'Octobre. Comme toujours, il n'y avait qu'un petit nombre d'acheteurs ; mais ils représentaient la bibliothèque de la Législature Provinciale, celle du Ministère de l'Instruction Publique, les deux Universités Laval et McGill, des amateurs de Québec, de Sorel, de Montréal, de Toronto et de New-York.

Pour ceux qui aiment les livres, ces ventes sont une espèce de combat en champ-clos : on se compte, on s'observe ; ordinairement, moins il y a d'acheteurs, plus la partie menace d'être serrée : ils ne viennent là évidemment que pour quelques ouvrages précieux,—ceux que vous désirez avoir. Alors vous affectez le calme, vous calculez si vous ne pouvez pas grossir la somme à dépenser ; vous suivez tous les mouvements de l'encanteur : ce n'est que par signes, du coin de l'œil que se font les enchères. Le précieux bouquin est adjugé, vous respirez. Même quand il devient la propriété d'un heureux adversaire, c'est une espèce de cauchemar dont on vous débarrasse.

Pour éprouver de ces sortes d'émotions, il n'est point nécessaire d'être de ces bibliophiles qui diraient volontiers :

Je tiens la bonne édition,
 Voici, pages quatorze et seize
 Les trois fautes d'impression
 Qui ne sont pas dans la mauvaise.

Non, il suffit de vouloir étudier une question historique, légale, ou littéraire, et d'être obligé de se déplacer, d'aller à 60 lieues, par exemple, consulter l'ouvrage qui manque, car il en manque toujours un ; il suffit souvent que vous ayez acheté un livre pour voir que c'est précisément un autre que vous auriez dû prendre ; il vous le faut cet autre, à bon marché... si vous pouvez.....

*Rem facias ; rem
 Si possis, rectè ; si non, rem.*

Le bon marché ! Tous ceux qui se sont réunis dans la salle de MacFarlane pour la vente dont nous parlons n'ont eu qu'à s'en réjouir.

Ainsi les *Œuvres de d'Aguesseau*, bel exemplaire in-4to, 13 vol. \$7 environ ; *Dufresne, Journal des Audiences du Palais*, 7 vol. folio, \$9 ; *Louet augmenté par Brodeau*, 2 vol. folio, \$1 ; *Loyseau de Mauléon*, 2 vol. 4to, \$4.20 ; *Œuvres de Choppin*, 4 vol. folio, bel exemplaire, \$3 ; *Guyot, Répertoire de Jurisprudence*, 17 vol. 4to, \$8.70 ; Pothier, œuvres complètes, édition d'Orléans, 7 vol. 4to, \$9.10. *Les Us et Coutumes de la Mer*, ouvrage rare, utile pour notre histoire, exemplaire parfait et bien conservé, \$0.50. Celui de Sir L. H. Lafontaine s'est vendu \$5, croyons-nous, et cependant, il avait quelques pages copiées à la main. Les livres de droit anglais n'ont pas atteint un prix beaucoup plus élevé. Pour ne nommer que ceux qui se présentent actuellement à la mémoire : *Jerwood, On the right to the Sea Shores*, Londres, 1850, \$2 ; *Hammond, On forgery*, 8vo, \$1.20 ; *Local*

and personal Acts, 25 vol. 4to, \$0.45 le vol. ; *Journal de la Chambre des Communes*, à partir de 1547, 82 vol. folio très-bien conservés, \$0.20 le volume ; ce n'est le prix ni de la reliure, ni du papier vendu au poids ; la belle collection des traités anciens et modernes, ou *Corps universel de Diplomatie*, de Dumont, avec les suppléments, 18 magnifiques vol. folio, \$1 le vol. ; *Rymer, Fœdera, Conventiones, &c., inter Reges Angliæ et Alios, &c.*, la Hague, 1745, 10 volumes folio royal, \$2.40 le volume. Ces deux ouvrages sont estimés actuellement à Londres, le premier à £7 10 0 sterling (mais il a atteint dans quelques ventes £25), le second, £15 15 0 sterling. Ces grandes collections sont la source où il faut aller pour une étude sérieuse de l'histoire. *Rymer* contient des documents que nous ne pourrions pas trouver ailleurs, par exemple, un ordre de Charles I qui défendait de fournir des armes aux sauvages de la Nouvelle Angleterre, 24 novembre 1630 ; des lettres, en date du 29 juin 1631, où il promettait de remettre Québec au roi de France ; le traité entre ces deux princes pour la restitution de la Nouvelle-France, la Cadie et Canada et des Navires et Marchandises pris de part et d'autres. Fait à St. Germain. Il y a aussi plusieurs ordonnances concernant les découvertes à faire dans l'Amérique du Nord, le gouvernement des colonies et surtout le commerce du tabac.

Les livres qui ont quelque rapport avec notre histoire, ou celle de l'Amérique se sont un peu mieux vendus : plusieurs, cependant ont réellement été sacrifiés. Parmi les premiers, mentionnons, *Draper, Reports*, York, 1831, vendu \$5.25 ; *Stuart, Lower Canada Reports*, \$6.00 ; *Petition from the inhabitants of Quebec*, Londres, 1785, 8vo, \$4 ; *Mazeres, Quebec Papers*, et *Additional Papers*, Londres, 1785, \$4 ; *Dainville, Beautés de l'histoire du Canada* \$2.60 ; *Trumbull, Histoire du Connecticut*, 2 vol. \$4.20. Parmi les seconds : *Abstract of those parts of the custom of Paris practised in the Province of Quebec*, Londres 1772 : cet abrégé de nos lois, préparé par l'ordre de Lord Dorchester et connu sous le titre d'*Extrait des Messieurs*, est un des premiers ouvrages imprimés sur le droit canadien ; *O'Callaghan, History of New Netherland*, 2 vol. grand octavo, qu'on ne trouve plus dans le commerce, \$2 ; *Colden*, histoire des cinq nations iroquoises \$0.60 ; il a atteint aux E. U. jusqu'à \$5 ; *La Potherie*, bien conservé, \$0.30 le vol. ; *Lafitau, Mœurs des Sauvages*, \$4.40 seulement.

En résumé, il y avait peu d'ouvrages importants sur le Canada, à part Charlevoix, Lafitau et La Potherie. Rien d'actuel : Sir James paraît s'être arrêté à Smith ; le reste pour lui était de l'histoire contemporaine : il s'y était trouvé assez mêlé, trop peut être, pour avoir éprouvé le désir d'en conserver quelque chose. Pas de brochure canadienne ; mais un très-grand nombre sur la révolution des Etats-Unis. Son père, le Rév. M. Stuart, on le sait, avait été chassé par cette révolution, et lui-même était né au fort Hunter, au moment où la guerre était la plus ardente. On comprend quels ressentiments il dut éprouver sur la terre d'exil : victime de la violence, il ne sut peut-être pas assez s'en préserver à son tour, contre le moindre acte qui pouvait paraître diminuer l'influence de l'autorité royale.

En somme, ces livres n'ont pas rapporté ce qu'on pouvait légitimement espérer, et cependant c'était une excellente bibliothèque qui comprenait 4000 volumes sur les différentes parties du droit et 1500 pour la littérature, l'histoire et les sciences.

C'est un malheur, il me semble, que de sacrifier ces collections, toujours précieuses dans un jeune pays, et amassées à très grands frais : il est déjà assez pénible de les voir dispersées pour jamais. Mais d'un autre côté, ces ventes nous révèlent une certaine richesse que nous aurions ignorée autrement. Il y a en Canada beaucoup de livres, plus qu'on ne le pense généralement, autant peut-être que de l'autre côté de l'Océan, proportion gardée du temps et de la fortune. Là, les bibliothèques publiques tendent à tout absorber et dispensent les particuliers de frais considérables. Ici, elles sont peu nombreuses, il est vrai ; mais par cela même, ceux que leur position met dans l'occasion d'étudier se trouvent forcés d'avoir des livres, souvent à des prix

très élevés. C'est ce qui explique comment, même à une époque où les ouvrages français se vendaient au prix de l'or, il y a toujours eu des bibliothèques en Canada.

II

Nous en parlerons plus loin. Arrêtons-nous d'abord à celles qui viennent de passer sous nos yeux ou qui ont cessé d'exister depuis quelques années. Pour ne pas sortir du Bas-Canada, voici, successivement, par une coïncidence assez singulière, celles de trois juges-en-chef : les Hon.^{tes} Sir L. H. Lafontaine, Ed. Bowen et Sir J. Stuart. La première et la dernière sont certainement les plus considérables, toutes trois forment au-delà de 13,000 volumes. Ce qui est assez digne de remarque, c'est que ces bibliothèques, nécessairement formées dans un même but, existant simultanément, renferment moins des mêmes ouvrages qu'on ne serait tenté de le croire. Chacun avait son point de vue particulier, et il y aurait de singuliers rapprochements à faire entre les livres et les hommes. Si MM. Lafontaine et Stuart étaient moins connus de la génération actuelle, il serait encore facile d'avoir une idée assez exacte de leur caractère, en parcourant les titres des ouvrages de leurs bibliothèques.

Celle de Sir James, pour une partie du moins, remontait à une époque relativement ancienne. Les éditions et les reliures le font voir ; mais il paraît s'être tracé un cercle assez large de connaissances qui comprenait à la fois les sciences physiques et mathématiques, la philosophie, l'économie politique, la physiologie, l'histoire, un peu de littérature, surtout celle des anciens. Naturellement, il avait donné la plus large part à l'étude de la science légale. Il avait voulu tout embrasser : droit civil, droit criminel et des nations, droit canonique catholique et protestant, lois coloniales, gouvernement, politique et législation ; car il a été homme politique autant que jurisconsulte. On se rappelle encore le rôle qu'il a joué dans notre parlement ; nous avons pu nous convaincre que ses livres qui traitaient de la législation, de la politique et surtout des usages parlementaires, avaient été très-souvent feuilletés. A l'aide des références et des nombreux signets qu'ils renferment, on pourrait presque saisir la pensée de l'illustre député, et voir par exemple quelle était la partie des précédents parlementaires qu'il avait étudiée. Ainsi, dans la vaste collection du journal de la Chambre des Communes, dans celle de la Chambre de New York (1691-1765), il s'est surtout arrêté aux disputes que soulevait l'élection de certains députés et aux époques où le chef du gouvernement paraissait mécontent des Chambres.

A la suite des luttes parlementaires, en descendant du Banc, songeait-il, en rentrant dans sa bibliothèque, dont il avait fait une espèce de sanctuaire, à se reposer de ses fatigues dans la lecture de quelque ouvrage littéraire ? Peut-être dans les classiques latins ? dans quelques-uns des rares classiques anglais et français qu'il possédait ? Au-delà, point. Sévère pour lui-même dans son intérieur, comme il l'était sur le banc, il aurait craint d'amoindrir la position élevée qu'il occupait : c'était un sacerdoce, des hauteurs duquel il ne voulait pas descendre, justifiant en cela, comme dans le reste de sa conduite, la devise de ses armes : *Justitiae propositivae tenax*.

Aussi ferme, moins passionné dans la lutte, exempt de préjugés de race, Sir Louis Hippolyte était en même temps un esprit plus varié. Il pouvait réunir autour de lui et les légistes qui aiment à pénétrer les arcanes des lois, et les littérateurs qui se plaisent aux formes brillantes de la pensée. En entrant dans sa bibliothèque, qui ne contenait pas moins de 4,000 volumes, les uns et les autres devaient se trouver à leur aise—ils étaient en pays de connaissance. On y rencontrait, il est vrai, des œuvres littéraires un peu disparates, le choix en aurait pu être meilleur ; mais les bons auteurs y étaient en grand nombre. Quant à la partie légale, elle avait été composée avec plus de soin : on la regardait, sinon comme la plus étendue, du moins comme une des meilleures, pour l'ancien droit féodal surtout, parce que Sir L. H. Lafontaine avait été obligé, en qualité de juge spécial, de

consommer notre grande révolution sociale, celle de la tenure foncière, qu'il avait commencée comme chef du Gouvernement. Mais ce qu'il estimait le plus, c'était sa bibliothèque d'ouvrages sur l'Amérique, et en particulier sur le Canada. Elle était considérable, la plus considérable peut-être après celle du Parlement du Canada et de l'Université Laval. Il en était justement fier, il l'avait installée près de lui, dans le salon intime où il recevait ses amis. Là, il se reposait dans l'étude de l'histoire nationale et de ses sources : il y consacrait les heures de loisir qu'il se faisait, le plus souvent, aux dépens du sommeil. Tout le monde regrettera qu'il n'ait pu exécuter son projet d'écrire une histoire du droit en Canada. Il est probable qu'il avait le désir de faire la généalogie de nos principales familles. Les matériaux manuscrits qu'il avait réunis pour ces deux objets forment à peu près 100 volumes. Ce ne sont point des originaux, il est vrai ; mais ces copies ne laissent pas que d'être importantes pour le curieux et le chercheur. Elles mettent sous la main une masse de renseignements précieux, puisés aux archives des cours de justice, des paroisses et du Secrétaire Provincial. En mourant, il les a confiées à des mains amies qui les gardent religieusement. Ces documents serviront un jour à mieux faire connaître la place que Sir L. H. Lafontaine doit occuper dans nos annales. Ses livres ont été vendus. En général, ils ont atteint des prix élevés. Le *Journal de l'Instruction Publique* en a rendu compte dans le temps. Mentionnons en passant une suite de brochures politiques et religieuses (1765-1862) reliées en 35 vol., vendue \$173 ; la *Gazette de Québec*, à peu près complète de 1764 à 1863, 46 vol., \$368 ; un exemplaire unique de l'ouvrage du P. Lafitau sur le gin-seng, (88 pp., in-12mo) don de l'auteur au Marquis de Vaudreuil, a été payé \$10 par le *State Library* d'Albany.

Le juge Bowen n'occupe pas dans notre histoire une place aussi distinguée que ces deux juges en chef ; sa bibliothèque, quoique assez considérable, n'offre non plus rien de bien remarquable. Une particularité, cependant nous frappe : il paraît avoir suivi l'histoire du pays d'assez près, beaucoup plus que Sir James Stuart. Il possédait une collection très-rare de brochures sur les difficultés qui suivirent la conquête, et qui paraît avoir été formée primitivement par MM. Lymburner, Grant et Sewell, et plusieurs autres sur les événements plus récents à partir de 1822. J'y ai vainement cherché la *Lettre d'un jeune étudiant* qui lui était adressée en 1825. A-t-il jamais lu cette défense courageuse d'un de nos droits politiques les plus précieux ? Ne l'avait-il pas, au contraire considérée comme une production que l'enthousiasme n'excuse pas complètement ? Toujours est-il que les événements donnèrent raison au jeune étudiant et que vingt-cinq ans plus tard, M. A. N. Morin venait s'asseoir sur le Banc à côté de M. Bowen. J'ai remarqué aussi la première partie des *Mémoires de Bigot*, les *Transactions* de la Société Littéraire et Historique de Québec et le *British American Register*, Québec, 1803, qui a été porté jusqu'à \$13.00. Le savant juge savait trouver des instants pour l'étude de l'espagnol et de la littérature italienne.

III

Dans ces ventes et dans d'autres moins considérables, ce que j'ai toujours regretté, ce qui diminue considérablement le prix des enchères c'est l'absence d'un catalogue. On se contente trop souvent de vous passer une simple liste où le titre de l'ouvrage, la date de l'édition ne sont pas toujours exactement indiqués. Quant à la reliure et à la conservation des volumes, il n'en est jamais question. Si vous êtes sur les lieux, vous pouvez sans doute examiner les livres ; mais le plus souvent, il vous serait impossible de les collationner convenablement ; quant à ceux qui sont éloignés, ils craindront de s'exposer à payer, toujours cher, des exemplaires imparfaits. A ceux qui ont des livres de quelque importance à faire vendre, je conseille fortement d'imiter les libraires français et anglais ; grâce à leurs catalogues, les amateurs de l'extrémité de l'Amérique, peuvent acheter aussi facilement et aussi sûrement, que s'ils assistaient à la vente. Il est

vrai qu'un catalogue ainsi compris est tout un travail bibliographique : on peut citer comme exemple la *Bibliotheca Americana*, préparée l'automne dernier par M. Leclerc pour la vente Maison-neuve, ou encore les catalogues de Quaritch à Londres, ceux de Tross à Paris (1). C'est un pareil travail qui nous a donné les *Historical Nuggets* de Stevens, les catalogues de Libri et enfin la *Bibliotheca Americana Nova* de Rich qui vaut actuellement plus de \$25 (2).

Le meilleur catalogue que nous ayons eu ici à Montréal, à notre connaissance du moins, a été celui de la vente Hopkirk. Aussi les ouvrages exposés en valaient-ils la peine : 5000 volumes environ de littérature et d'histoire. On y remarquait les belles éditions de Shakespeare, de Walter Scott, de Burns, de Byron, de Racine, de Molière, de Corneille : en un mot les classiques français, anglais, latins ; des éditions illustrées, des Bibles rares, quelques grandes collections, deux ou trois incunables, si je me rappelle bien, des Elzevirs, le tout avec de très-belles reliures en cuir de Russie, en chagrin, etc. La position particulière que M. Hopkirk avait occupée dans le pays, lui avait permis de réunir des brochures et autres publications devenues rares aujourd'hui, sur le premier projet d'Union des Canadas, la guerre de 1812, l'administration de Sir George Prévost ; surtout une suite à peu près complète des almanachs de Québec, de 1791 à 1841, reliés, mais non uniformément, en 25 volumes. Il se produisit une certaine émotion parmi les acheteurs d'élite qui remplissaient la salle quand on vit le prix de ces petits in-dix-huit s'élever de \$0.25 à \$1, \$2, \$3, \$3.70. Ils furent achetés pour une biblio-

(1) Le dernier catalogue de Quaritch est un beau volume de 1130 pp. : l'auteur s'excuse modestement de l'imperfection de son ouvrage, en disant qu'il n'est qu'un catalogue de libraire. C'est un livre à consulter à cause des renseignements qu'il renferme. M. Tross publie les siens tous les deux mois à peu près ; ils forment maintenant une très-belle suite. On pourrait peut-être se plaindre que les prix marqués sont un peu élevés. M. Tross a réimprimé Cartier, Sagard et Lescarbot.

(2) Je reçois de Leipzig un catalogue qui aurait mérité, par l'importance qu'on y attache, d'être exécuté avec tout le luxe possible des détails bibliographiques. C'est le catalogue de la bibliothèque de l'infortuné Maximilien, je devrais dire, de l'empereur du Mexique, car pour celle que l'Archiduc avait réunie à Miramar, il est impossible que l'Autriche en permette la dispersion. Au Mexique, c'est différent : le souverain, une fois tombé, il n'est plus resté que les hommes d'affaires. Le fait d'une bibliothèque impériale mise aux enchères, comme celle d'un simple bourgeois, est assez rare pour que nous donnions aux lecteurs du *Journal* quelques extraits de la préface, un peu ronflante, de ce catalogue.

"Après les dramatiques événements dont le Mexique, pendant les années 1865 et 1866, devint le sanglant théâtre, la publication du catalogue, que nous recommandons en toute confiance aux bibliophiles, atteint presque à l'importance d'un fait politique, et tout au moins présente un intérêt d'actualité vraiment saisissant.

"C'est une véritable *Bibliotheca Mejicana*, dans l'acception complète du mot, c'est-à-dire, une de ces collections marquées avant tout au coin de l'intérêt historique, mais en même temps susceptible de surexciter au plus haut degré l'intérêt du chercheur et la passion du curieux.

"D. José Maria Andrade, Littérateur, Journaliste, Editeur, et par-dessus tout Bibliophile, établi depuis près d'un demi-siècle au Mexique, a consacré quarante années de recherches actives et des sommes considérables à la formation de cette collection unique, dont il refusa toujours inflexiblement de céder le plus mince fragment, et dont il espérait fermement ne jamais voir opérer la dispersion.

"La partie de cette bibliothèque, qui concerne le Mexique, est incontestablement unique au monde, et constitue une ensemble, que ni les soins les plus éclairés, ni les plus patientes investigations, ni l'or des plus riches *Placers* ne sauraient reconstituer. Elle débute par les *incunables* de la Typographie Américaine, six volumes gothiques imprimés de 1543 à 1547, dont plusieurs sont restés totalement inconnus aux bibliographes. Puis vient un ensemble de documents, tant imprimés que manuscrits, avec lesquels l'écrivain impartial pourra rétablir sur ses véritables bases l'histoire de la lourde domination que l'Espagne a fait peser sur ces immenses territoires, depuis Cortés jusqu'aux temps glorieux des guerres de la *Independencia*.

"Les manuscrits sont en partie originaux, et en partie ce sont de précieuses copies exécutées avec un soin religieux sur les dossiers conservés aux Archives de l'Empire à Mejico ; on sait que l'accès de ces archives est impitoyablement interdit au public, et l'on comprend qu'il a fallu l'intervention souveraine d'un prince éclairé pour rendre possibles ces longs travaux de transcription."

thèque du Haut-Canada qui avait donné ordre de les prendre à tout prix. Comme on avait mis dans le lot un certain nombre de doubles, cela faisait 32 vol. représentant la valeur de \$118.40. Ce prix est certainement exagéré et l'on dit que l'acheteur en a été effrayé.

Toutefois, il peut être jusqu'à un certain point justifié par l'extrême rareté de cette série, publiée de 1780 jusqu'à 1841 ; il n'en existe en effet que 3 ou 4 collections un peu considérables, dont les plus complètes sont celles des Séminaires de Québec et de Montréal, et de M. l'abbé Plante.

IV

Si nous voulions comme cela glaner dans le passé, nous trouverions, d'époque en époque, des ventes importantes qui pourraient nous faire juger assez exactement du goût intellectuel des Canadiens. Nous trouvons d'abord à Québec celle de M. John Fraser en 1860, et celle de M. Berthelot d'Artigny en 1832.

M. Fraser était amateur et riche, et il avait voyagé, ce qui lui avait permis de profiter des bonnes occasions. Il avait sur le Canada presque tous les ouvrages introuvables aujourd'hui ; les Mémoires de Bigot, l'almanach de Québec de 1789 à 1841, complet moins cinq années, les Relations des Jésuites presque complètes de Champlain 1618, Le Clercq, Denys ; mais la perle de toute la collection était l'*Histoire du Canada* du Frère Sagard. On n'en connaissait pas d'autre exemplaire dans le pays. En France, elle est très-rare ; dans l'espace de 10 ans, je ne l'ai vue annoncée qu'une seule fois : on en demandait 800 francs.

Les compétiteurs étaient nombreux et ardents. Quelques ouvrages qui sont encore dans le commerce ont atteint des prix élevés, tandis que d'autres, plus rares ont été sacrifiés (Voir le *Journal de l'Instruction Publique*, juin 1860). Ainsi l'*Histoire de la Nouvelle-France*, qu'on peut avoir aisément pour \$15.00, a été vendue \$19.80 ; La Hontan, \$12.00 mais il est encore trop cher à \$2.50. En revanche, la *Relation de la Gaspésie* n'a obtenu que \$4.00 ; Denys, \$4.80 ; l'*Histoire de l'Hotel-Dieu*, par la Sœur Juchereau, \$6.50, c'est un bon marché bien rare ; mais si l'*Histoire du Canada* de Sagard n'a été payé que \$38, c'est par suite d'une espèce d'entente entre les acheteurs qui ne voulaient pas faire concurrence à l'Université Laval.

Quant à la bibliothèque de M. Berthelot, voici ce qu'en disait le Magasin du Bas-Canada, en 1832 :

"Durant un assez long séjour en France, ce Monsieur avait fait l'achat d'un nombre d'ouvrages rares, curieux et intéressants, sur le Canada et l'Amérique, et il y avait ajouté ceux qu'il avait pu se procurer d'ailleurs, pour former ce qu'il appelait sa *Bibliothèque canadienne et américaine*. La totalité, ou la plus grande partie de ces ouvrages, ont été vendus à l'encan, dans le mois d'août dernier, avec les autres livres dont se composait la riche et nombreuse bibliothèque de M. Berthelot. Tout en regrettant que sa bibliothèque Canadienne, au moins n'ait pas été laissée en entier à sa famille, ou donnée, avec ou sans condition, à quelqu'une des institutions publiques du pays, nous voyons avec plaisir, par le catalogue, que les plus précieux des ouvrages dont elle se composait ont été ajoutés, par achat, à la bibliothèque de la Chambre d'Assemblée, ou sont devenus la propriété de particuliers bien en état d'en connaître la valeur, et d'en faire un usage utile à eux-mêmes et à leur pays. L'enchère mise sur quelques-uns de ces ouvrages est une nouvelle preuve qu'il y a en Canada, et parmi les Canadiens, des bibliophiles, des vrais amateurs des livres, des connaissances, en un mot, prêts à donner pour des volumes, souvent d'une mince apparence extérieure, des prix que d'autres pourraient regarder comme extraordinaires pour ne pas dire extravagants."

Le *Magasin* donnait ensuite le titre des principaux ouvrages, qui comprenaient les historiens, depuis Lescarbot ; les Voyages depuis Champlain : enfin presque toutes les sources de notre histoire. J'y remarque la vie de Marie de l'Incarnation, par Dom Claude Martin, presque aussi rare que l'*Histoire* de Sagard, l'*Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions de la Nouvelle-France*, par P. Boucher, édition originale. C'est le seul exem-

plaire, je crois, qui en existe actuellement en Canada : il a passé dans la bibliothèque de M. Viger, puis dans celle du Ministère de l'Instruction publique.

Aucune de ces ventes ne peut approcher de celle de M. Fleming qui dut avoir lieu à Montréal en 1833, dans les magasins du Nord-Ouest.

M. Fleming était un honorable marchand de Montréal : sa fortune lui permettait de satisfaire le goût qu'il avait pour les livres : sa bibliothèque renfermait près de 10,000 volumes (9,750) nombre très-considérable pour l'époque et qu'aucun particulier, croyons-nous n'a encore pu atteindre depuis. Mais M. Fleming ne recherchait ni les éditions princeps, ni les ouvrages illustrés, ni les impressions des Etienne, des Alde, des Elzevir. Il n'aurait probablement attaché qu'une médiocre importance à réunir les éditions et traductions de Don Quichotte. Peut-on le blâmer ? il aimait les livres pour les livres : et il les lisait, assure-t-on, ce que ne font pas toujours certains amateurs de notre connaissance. Il tenait à avoir sous la main pour lui, et sans doute pour ses amis, des renseignements sur les différentes branches des connaissances humaines. On pourrait s'en convaincre en parcourant le catalogue dont voici les principales divisions :

Théologie,
Lois et Gouvernement,
Philosophie,
Beaux-Arts,
Belles-Lettres,
Histoire,

La théologie nous fera juger du reste : elle comprenait les chapitres suivants : 1. *Les Bibles*, 2. *Etude de l'Écriture-Sainte*, 3. *Les Pères*, 4. *Les Conciles*, 5. *Preuves de la Religion naturelle et révélée*, 6. *Théologie pratique*, 7. *Théologie spéculative*, 8. *Contreverse*, 9. *Mélanges*, 10. *Casuistes*, 11. *Livres de Prières*, 12. *Déisme, et Paganisme*. A cela, il faudrait ajouter l'*Histoire ecclésiastique* rangée dans la division générale de l'*Histoire*. En tout plus de 900 volumes : tous, il est vrai n'appartenaient pas à la théologie catholique, mais elle y était largement représentée. La belle Bible de Louvain, les œuvres de St. Bernard, les sermons de Bourdaloue, la théologie du P. Antoine, l'*Imitation*, traduite par Laménais, la dévotion au Sacré Cœur y sont à côté de la Bible de Baskerville, des œuvres de Luther, de Calvin, et des sermons de Blair, de Burdett. Il est vrai qu'on y voit aussi l'*Histoire des Cultes* de Dupin.

La littérature faisait le fond de la bibliothèque ; venait ensuite l'histoire, subdivisée en 21 chapitres : l'histoire de l'Amérique et surtout celle du Canada y sont bien représentées.

Ne pouvant tout citer, nous mentionnerons les titres des publications devenues rares aujourd'hui : *Du Calvet, Appel à la justice de l'Etat* ; *Considération sur les effets qu'ont produits en Canada la conservation des établissements du pays*, Montréal 1809 ; *St. Valier, Etat de l'Eglise*, édition originale ; *Remarks on laws and Government of Quebec*. Québec 1790 ; *Orders in Council*, Québec, 1797 ; *Picture of Quebec*, in-18, avec gravures, Québec, 1829, que je n'ai rencontré nulle part ; *Christie, Military and Naval Operation in the Canadas during the late war with the U. S.*, New York, 1819, ouvrage dont j'ignorais complètement l'existence et que le Commandeur Viger ne mentionne pas parmi les publications de Christie ; une quantité considérable de brochures canadiennes, dont quelques-unes étaient "importantes et déjà rares." Il est inutile de mentionner Charlevoix, Lafitau. Mais il n'avait ni Sagard, ni Denys, ni Boucher, ni Latour, ni *Political Annals of Lower Canada*, publié à Montréal en 1827, et dont M. Fleming passe pour être l'auteur.

Qu'est devenue cette bibliothèque qui avait coûté vingt-cinq ans de recherches et des sommes considérables ? Elle fut vendue sans doute, comme je l'ai dit plus haut. M. Fleming attaqué du terrible fléau qui fit alors tant de victimes n'eut pas le temps d'en disposer comme il aurait voulu le faire. Pour ne la pas voir sacrifiée et dispersée, on suggéra le plan de former une société aux actions de \$40.00 pour l'acheter et en faire une bibliothèque publique, en l'unissant à la *Bibliothèque de Montréal* et à la

bibliothèque de la Société d'Histoire Naturelle. Mais il ne paraît pas qu'on ait donné suite à ce projet.

J'aurai occasion de parler de la bibliothèque de la Société d'Histoire Naturelle parmi celles qui existent aujourd'hui. Je dirai un mot de l'autre.

Elle avait été fondée par une société, je ne sais pas précisément à quelle époque, certainement avant 1805, comme son catalogue le fait voir. Cette bibliothèque n'occupait pas un édifice particulier. C'était une espèce de cosmopolite cherchant un abri là où il pouvait trouver assez d'espace. En dernier lieu, elle avait été placée dans l'ancien palais de justice. Précédemment, elle avait occupé divers appartements sur la rue St. Paul, le centre du mouvement commercial, intellectuel et fashionable d'alors, avant de venir dans l'ancienne résidence de Sir John Johnson.

Bâtie sur l'emplacement du marché Bonsecours, *Johnson Hall* était devenu entre les mains de M. Molson, le rendez-vous de la société : c'était à la fois le *Cabinet de Lecture* et le *St. Lawrence* de l'époque : on y donnait les grandes soirées : on y voyait s'y réunir alternativement les différents cercles que formait la société, les clubs tels que le Bachelors Club et le Beaver Club (1). On devait sans doute y manger bien, et y pérorer passablement : quant aux lectures, on n'en connaissait pas d'autres alors que celles des livres, qu'on pouvait tranquillement consulter même après dîner, car à cette époque les soirées se terminaient et chacun se retirait bien avant l'heure où elles commencent aujourd'hui.

Naturellement destinée à une classe de lecteurs qui cherchaient plutôt à se distraire qu'à s'instruire, le *Montreal Library* ne renfermait que peu d'ouvrages importants. On y remarquait cependant : les *Ruines d'Herculanum* ; Denon, *Voyages en Egypte*, *Annual Register*, *Asiatic Researches*, *Antiquités Nationales*, *Tableaux de l'Espagne Moderne*, *Philosophical Transactions* ; - trois ou quatre grandes collections, telles que *Journal de la Chambre des Communes*, un peu de loi, quelques ouvrages de théologie protestante, destinée sans doute à servir de contre-poison à Voltaire, Frédéric de Prusse, Helvétius, Crebillon, et à plusieurs autres écrivains du même genre, dont les œuvres avaient reçu une large hospitalité. C'est peut-être pour combattre cette tendance, un peu trop libérale, qu'on essaya de fonder plus tard une bibliothèque ecclésiastique, à la tête de laquelle se trouvait le Révd. M. Hick. Il faut reconnaître en même temps qu'on avait donné à l'histoire et aux voyages une plus grande part qu'aux productions légères, romans et nouvelles. Je n'ai trouvé dans le catalogue ni les lettres de Mme de Sévigné ni les œuvres de Boileau.

Le *Montreal Library* a été vendu et a passé dit-on, pour une partie considérable, dans le *Mercantile Library Association*, qui publiera bientôt, paraît-il, son catalogue. En attendant nous savons qu'elle comprend à peu près 5,000 vol. et qu'elle est très bien installée dans un superbe édifice. Il est vrai qu'on ne peut attendre moins de nos marchands, qui ont élevé des palais superbes au commerce et aux affaires.

Québec avait aussi une bibliothèque publique, la plus ancienne très-probablement du Canada ; elle avait été fondée le 1er janvier 1779. En 1833 elle possédait 4,000 volumes. Elle n'a pas dépassé 7,000. Elle fut achetée par le *Mercantile Library Association*. Cette dernière association, après avoir eu des débuts très brillants et donné les premières conférences publiques tant en anglais qu'en français, perdit la plupart de ses membres franco-canadiens à la suite de la fondation de l'Institut Canadien de Québec. Après avoir végété pendant quelques années elle s'est dissoute il y a trois ans et sa biblio-

(1) Ce club avait été fondé par les *Traitants anciens voyageurs des pays d'en haut*, et formé en grande partie de canadiens. Pour y être admis, il fallait avoir fait le voyage. Dans les réunions, on devait boire la santé de la *Mère de tous les saints* la première de toutes, même avant celle du Roi. Cet usage imposé à des anglais, torys et protestants, comme on l'était alors, est un trait de mœurs assez caractéristique.

thèque, qui a été vendue, est passée en grande partie dans celle de la Société Littéraire et Historique de Québec.

Les institutions publiques, fondées par des sociétés dont les actions ne sont pas cotées sur le marché, n'ont guères de chance de subsister longtemps; celle-ci, cependant, a fourni une assez longue carrière, près de 80 ans, le double à peu près de celle de Montréal. Toutes deux existeraient probablement encore, si, commencée par l'initiative particulière, elles avaient été mises sous la protection conservatrice du gouvernement ou de nos corporations enseignantes.

V

J'ai dit en commençant qu'il y a toujours eu en Canada beaucoup plus de livres qu'on ne le pense généralement. La preuve est facile et les chiffres peuvent se donner assez exactement. Arrêtons nous d'abord à l'année 1833, qui est celle de la vente Fleming. Il y avait à Montréal au moins 60,000 volumes qui se répartissent comme suit : le Séminaire et le Collège, 12,000 ; M. Fleming, 10,000 ; l'hon. D. B. Viger, 7,000 ; l'hon. L. J. Papineau, 6,000 ; *Montreal Library*, 5,000 ; le juge Reid, 5,000 ; M. Jacques Viger, 2,000 ; Bibliothèque des Avocats 1,000 ; plus un certain nombre de personnes, avocats et médecins, possédant chacune 1,000 volumes et au-dessous, faisant ensemble 12,000 : voilà un total de 60,000 pour une population de moins de 30,000 âmes, c'est en moyenne 2 volumes par individu.

Québec, avec ses bibliothèques du Séminaire, de la Chambre d'Assemblée, du *Quebec Library Society*, de M. Stuart, de M. Berthelot d'Artigny, des Avocats, de la Garnison, de la Société Littéraire et Historique, et tant d'autres, devait donner une moyenne encore plus considérable. En prenant cette moyenne comme terme de comparaison, nous devrions trouver pour la même époque à Paris 1,800,000 volumes, au moins. Les grandes bibliothèques du Roi, aujourd'hui bibliothèque impériale, de Ste. Geneviève, de l'Arsenal, de la ville de Paris formaient 1,092,000 volumes (2). Il y avait encore celles du Corps Législatif, du Conseil d'Etat, du Louvre, etc., etc. Toutes, cependant ne donneront pas un total beaucoup supérieur à 1,800,000 : en mettant les deux millions, nous pourrions encore soutenir la comparaison.

Cependant jusqu'à cette époque les livres, surtout les livres français s'étaient vendus très-cher : on ne faisait que commencer à les importer directement. Depuis la conquête jusqu'à la Restauration toute communication directe avec l'ancienne mère-patrie avait été tellement entourée de difficultés, et pendant un temps, tellement défendue qu'on avait dû y renoncer. Les livres du culte s'importaient généralement d'Espagne : un simple missel coûtait au moins \$50. Dans les collèges, tous les livres de texte étaient copiés, à peu près comme au moyen-âge, sauf la beauté et la richesse du manuscrit : on sait à quelles fatigues le vénérable M. Demers dut se soumettre pour procurer aux élèves du Séminaire de Québec l'avantage de suivre les cours de physique et de mathématiques. Des avocats furent même obligés de copier des traités de droit qui leur était impossible de se procurer autrement. Dans les premières années où les entraves qui gênaient le commerce eurent disparu, Guyot, *Répertoire de Jurisprudence*, se vendait encore \$100 ; celui du juge Stuart avait coûté 25 guinées. Le dictionnaire de Furetière s'est payé jusqu'à \$50.

Mais remontons plus haut. En dépit de tous ces obstacles, avant 1830 il y avait des bibliothèques : d'abord presque toutes celles que nous venons de nommer, puis celles de quelques membres distingués du clergé, entr'autres à Québec de MM. les abbés Deschenaux et Renvoizé, qui possédaient au-delà de 8,000 vols : à Montréal, de MM. les abbés Corneille, Pouget et Huot. Ce dernier, ancien curé du Sault-au-Récollet, avait, presque com-

plète, la belle édition bénédictine des SS. Pères. Il est très-difficile aujourd'hui de se la procurer toute entière.

Au commencement du siècle et avant, la moyenne a pu s'abaisser, mais elle est encore respectable. Pour ne pas sortir des données exactes, ne prenons à Québec et à Montréal que les deux bibliothèques publiques avec celles des Séminaires, — voilà au moins 13,000 volumes pour une population de 13,000 âmes. Il y avait donc entre les deux villes, égalité de richesse intellectuelle et matérielle. C'est peut-être le seul moment d'arrêt dans l'espèce de lutte qu'elles se sont longtemps faite : l'une, aujourd'hui accapare pour ainsi dire tout le commerce, l'autre a gardé ses livres et sa science.

Si nous voulions des bases de comparaison plus larges, ne pas nous arrêter à une ville ou deux, mais parcourir tout le pays, pénétrer dans les presbytères, descendre dans quelques manoirs, chez la plupart des hommes instruits ; si nous étions donné de mettre sous les yeux des lecteurs cette société d'autrefois, nous les convaincrions facilement que le goût de la lecture a toujours été répandu ; que dans les classes les plus humbles comme dans les coins les plus reculés des campagnes, il se rencontrait des personnes sachant lire et écrire, et qu'enfin il y avait des livres. Croit-on, par exemple, qu'aux plus mauvais jours de notre histoire, après la guerre de sept ans, on n'aurait pas trouvé, en moyenne, 1,000 personnes possédant chacune 60 volumes, ou à l'époque de l'introduction du gouvernement constitutionnel, 500 personnes possédant 250 vols. ? C'est précisément le chiffre de la population, qui était en 1761 de 60,000, et en 1791 de 125,000 âmes.

Il peut sembler paradoxal d'affirmer que si, on avait alors fait ce qu'on ne fera pas dans le prochain recensement ; si on avait pris des renseignements sur le nombre de livres et des bibliothèques, on aurait trouvé avec la population un rapport supérieur à celui qui existe aujourd'hui. Cependant, je n'oserais pas affirmer que le Canada renferme actuellement 4,000,000, même 2,000,000 de volumes. Soyons fiers du présent, mais ne méprisons pas trop le passé.

Et avant la conquête ? Nos grandes institutions religieuses en développant le goût de l'étude, avaient implanté l'amour des livres. Quand en 1632, les Français revinrent prendre leur place au Château St. Louis, ils apportèrent des livres : les Jésuites commençaient dès lors leur bibliothèque qui fut si belle.

Un peu plus tard, Mgr. Laval, malgré les incendies et tous ses malheurs, et MM. de St. Sulpice, à Montréal, en faisaient autant.

Les Récollets, voués à la pauvreté, n'eurent pas sans doute une bibliothèque bien considérable. Elle a dû disparaître avec tout ce qui se rattachait à cette société, dont il ne reste plus rien, si ce n'est leur église de Trois-Rivières ouverte au culte protestant. J'ai vu cependant quelques volumes qui leur avaient appartenu.

VI

C'est ici le lieu de donner un souvenir à la bibliothèque qui était la plus ancienne du Canada et peut-être de toute l'Amérique anglaise, et qui a été dispersée à la fin de l'autre siècle, un peu comme ses anciens maîtres les RR. PP. Jésuites. L'amour du savoir, accompagnait ces Pères partout où les entraînait le désir de sauver les âmes. Les murs de leur beau collège de Québec (hélas ! *Quantum mutatus ab illo*) ne s'élevaient pas encore, que déjà ils avaient réuni le noyau d'une bibliothèque qui devint très-considérable si nous en jugeons par les restes disséminés aux quatre coins du pays. Québec sans doute en possède la plus grande partie dans ses différentes communautés ; il y en a à Montréal, jusque dans les campagnes reculées. Que de souvenirs pourrait évoquer celui qui ferait le catalogue de ces restes précieux ! Un de nos amis vient de nous montrer un volume qui porte cette inscription : *Missionis Canad. Kebe. Societ. Jesu 1632*, et au bas, mais d'une autre écriture, probablement celle du donateur : *Ex dono Sebastiani Cramoisy*. Ce sont les nouveaux sermons de St. Augustin, publiés par le célèbre

P. Sirmond et que Cramoisy lui-même venait d'imprimer. Ce volume peut donc être regardé comme un des premiers de la bibliothèque. Que de mains vénérables, consacrées par le martyr, ont feuilleté ces pages ! Le sermon de l'amour de Dieu et du mépris du monde, que j'ai sous les yeux, Brebeuf, De Noue, Jogues l'ont peut-être médité en se promenant dans les sentiers silencieux, que remplacent aujourd'hui les rues St. Louis et St. Jean. Encore des sermons de St. Augustin, publiés par Sébastien Honorat en 1561 : au bas du titre, d'une écriture fine, qui ressemble à celle du P. Ragueneau, je trouve cette note : EX DONO DNI DE MONTMAGNY MODERATORIS NRI. Jamais bibliophile n'a autant convoité un exemplaire de Grolier, de Raynouard, ou de la Vallière comme j'ai fait de ce simple volume relié en vélin, qui a été étudié, on le voit, mais qui est encore frais. Voici un curieux petit volume, offert par le P. De la Santé à son très-cher ami, *amicissimo*, le P. Des Landes (1). C'est le recueil des meilleures compositions en vers latins, que le P. De la Santé donnait à ses élèves de Rhétorique, au collège de Louis-le-Grand (2). Il y aurait matière à plus d'un rapprochement, depuis les vers qui redisent les plaintes de Bélisaire jusqu'à ceux où l'on remercie une princesse, qui avait magnifiquement récompensé le talent d'un des acteurs collégiens. On verrait aussi comment on comprenait alors l'éducation des enfants nobles et des jeunes princes. Parmi ces élèves, je remarque des noms tels que Robinot, Guérin, de Vault. Qui sait ? ce sont peut-être des Canadiens. Ce sont de jeunes étudiants, il est vrai, mais combien n'aimerait-on pas à relire aujourd'hui les thèses philosophiques de Joliet les vers de d'Iberville ? S'il y avait eu une imprimerie en Canada au temps du P. Charlevoix, il aurait sans doute fait comme le P. De la Santé, et nous pourrions comparer les collégiens de l'ancienne et ceux de la Nouvelle-France, le comte de Soubise de Ventadour et le marquis de Vaudreuil. Mais passons, il ne s'agit pas précisément d'apprécier les ouvrages, mais d'examiner la bibliothèque. Les *Relations* devaient se trouver au complet avec l'histoire de Ducreux, les écrits de Charlevoix, de Lafitau, voire même ceux

(1) D'après M. Noisieux, le P. Des Landes, était natif de Dax, en Gascogne. Arrivé à Québec au mois d'août 1698, il aurait été d'abord missionnaire, puis procureur de la maison de Québec, et enfin procureur à Paris des missions du Canada. On ne lira pas sans intérêt l'extrait suivant d'une lettre de M. Hazeur de L'Orme, alors en France. Elle est datée du 6 mai 1742.

"Vous serez sans doute surpris d'apprendre la mort du cher Père Des Landes... Il est mort d'une fluxion de poitrine, environ un mois ou deux mois après son arrivée à Paris... L'on a mis à sa place le Père Charlevoix pour conduire les affaires. Je doute qu'il soit autant goûté que celui qui vient de mourir. Le P. Charlevoix est connu dans le Canada. Il a l'esprit bien vif pour gouverner des affaires. Peut-être les Jésuites de Québec en envieront-ils un autre à la place du P. défunt." (Communiqué par M. l'abbé Plante au Commandeur Viger.)

(2) *Musæ Rhetoricæ, seu Carminum libri sex à selectis alumnis in Regio Ludovici Magni Collegio, elaborati et palam recitati in argumenta ipsius proposita à P. Æ. An. Xaverio de la Sante S. J. Sacerdote. Lutetiæ Parisorum, Typis Fratrum Barbou, viâ San-Jacobæ, sub Ciconiis, 1732.*

Le *Journal des Savants*, de 1732, cahier de décembre, en donna quelques extraits qu'il accompagna des remarques suivantes :

Il ne nous reste plus, pour acquitter notre parole, qu'à rendre compte du Discours Préliminaire que les libraires du Recueil adressent aux Lecteurs. Il est rare aujourd'hui de voir des Libraires aussi versés dans la Latinité que le paroissent les Auteurs de ce Discours : ils commencent d'abord par marquer le chagrin où ils étoient que les Professeurs du Collège de Louis le Grand, laissassent périr tant de Pièces de vers composées sous leurs yeux et par leurs soins, et qui pour venir de jeunes élèves en Rhétorique, n'en sont pas moins dignes du public quand elles sont bien choisies, et surtout qu'elles sont revues et corrigées par d'aussi habiles maîtres ceux de ce Collège.

MM. Barbou Libraires, qui sont ceux qui parlent ici, ne pouvoient croire que de telles Pièces fussent si fort à mépriser, et ils le croyent d'autant moins, disent-ils, qu'ils les entendoient vanter par d'excellens Connoisseurs. Est-ce à tort ou avec raison qu'ils se sont vendus à de tels témoignages, ils en appellent au Volume même qu'ils donnent aujourd'hui.

Comme la plupart des jeunes Rhétoriciens qui ont travaillé à ces Pièces sont de familles distinguées, on a soin de remettre devant les yeux cette circonstance pour appuyer le jugement qu'on a porté, la Noblesse de la

du Frère Récollet Sagard, à qui certains procédés entre Pères arrachaient cette exclamation : "O grand Dieu ! partout donc les gros poissons mangeront les petits." Inutile de parler des voyages de Champlain. L'exemplaire offert par l'auteur aux bons PP., ses amis fidèles, serait aujourd'hui hors de prix et pourtant, il a existé.

Mais ce qui donnait à cette bibliothèque une très grande valeur, ce sont les manuscrits nombreux qu'elle devait renfermer. La correspondance avec les Pères des différentes missions, les relations annuelles de leurs travaux apostoliques, dont l'imprimé n'était souvent qu'un abrégé, la vie de plusieurs saints missionnaires ; mais par-dessus tout le *Journal* des événements quotidiens, tenu par les Supérieurs du Collège de Québec, tout cela formait une masse de documents précieux, dont la perte est à jamais regrettable. Quelques-uns, il est vrai, ont été conservés ; une grande partie, on le craint, a été détruite par des personnes qui n'en connaissaient pas la valeur. On sait que c'est par un hasard tout providentiel qu'on a sauvé de la destruction quelques cahiers du *Journal* dont nous venons de parler, et dont l'original est une des richesses de l'Université Laval.

Quoique je me sois beaucoup trop attardé dans cette excursion, que j'avais l'intention de faire courte, on me pardonnera, j'espère, si je m'arrête encore pour citer la notice bibliographique que le Commandeur Viger a mise en tête de sa copie du *Journal* : le précieux manuscrit mérite cette attention.

"Commencé en 1645 par le R. P. Lalement, (alors Supérieur-Général des Missions du Canada), sous le titre de "*Estat du Pays lorsque j'i arrivé en Sept. 1645*" et continué par divers autres Pères de son Ordre, ses successeurs en supériorité à Québec, ce *Journal* termine en juin 1668, sous le R. P. François LeMercier, par la remarque suivante :

"REMARQUE.—Il manque icy le reste de l'année 1668. La suite se trouve dans un in-folio séparé, de la même écriture que celle cy-dessus ; qui est du R. P. fr. LeMercier, Sup^r pour la 2e fois."

"S'il est à regretter de n'avoir pas l'in-folio qui contient la suite du présent *Journal*, n'est-il pas à déplorer davantage, par cela même, que ce dernier au moins ne soit pas complet ? et que la série des vingt-trois années de *Notes historiques, etc.*, qu'il semblait contenir et avoir conservée, se trouve interrompue par une aussi considérable lacune que celle de plus de deux ans et

naissance étant, dit-on ici, presque toujours accompagnée des talens de l'esprit ; ce que l'on prouve par divers exemples tirés de l'Histoire ; en sorte qu'il ne faut pas s'étonner si dans ce qu'écrivent les jeunes gens de qualité, on trouve souvent une perfection qui passe leur âge. Les exemples qu'apportent les Auteurs du Discours pour prouver combien la noblesse de la naissance influe sur l'esprit, sont lo les Commentaires de César qui ont fait dire de leur Auteur qu'il ne s'est pas rendu moins recommandable par la plume que par l'épée, 2o les Mémoires de Guise, de Rohan, de la Rochefoucault, de Bassompierre, de Brienne, de Retz, de Montlucques, les Lettres de Bussi, les vers de Mad. Deshoulières, les Maximes Morales de Mad. Lambert.

Nous ne doutons point que la manière dont tout cela est présenté en Latin n'obtienne facilement notre grâce auprès des Lecteurs, si nous rapportons ici l'article en entier. Il sembleroit à ce langage que les Muses qui sont si impartialles, ne se plairoient qu'avec la Noblesse et regarderoient d'un œil de mépris toutes les autres conditions : nos Libraires répondent à cette objection.

Après quoi, ils avertissent que pour faciliter de plus en plus l'étude d'une Langue aussi précieuse que la Latine, et montrer sur ce point le zèle qui les anime, ils ont résolu de réimprimer les plus belles Harangues qui ont été prononcées en divers tems par les Professeurs de Rhétorique du Collège de Louis le Grand ; et de publier aussi les Pièces de Poésie que de nouveaux Professeurs du même Collège ont données ; Pièces dont la plupart sont si parfaites, disent nos deux Libraires, qu'elles ne seroient pas trouvées indignes des Comires, des Rapins, des la Rue, des Cossards, des Vanières, et autres excellens poètes de la même compagnie.

Comme dans toutes sortes de Livres, et principalement dans un Recueil, l'uniformité en est ennuyeuse ; nos Libraires, pour recommander davantage le Volume qu'ils donnent ici, ne manquent pas de représenter aux Lecteurs la grande variété qui s'y trouve. C'est par là qu'ils finissent leur Discours. Nous observons à ce sujet, qu'il règne en effet une grande variété dans tout le Recueil, et que deux Cantiques qu'on y a mêlés, l'un sur la Grâce efficace, et l'autre sur la Grâce suffisante, rendent cette variété encore plus remarquable.

huit mois ? Tel est malheureusement le cas. Cette lacune commence au 5 février 1654 et se termine au 24 octobre 1656 inclusivement.

“ Les mains vénérables auxquelles nous devons cet intéressant et précieux Journal sont celles de RR. PP. Jérôme Lalemant, Paul Ragueneau, Frs. Le Mercier, Jean Dequen, Gabriel Druillettes, Simon Le Moyne et George d'Eudemarre : voilà pour les amateurs d'autographes. Les quatre premiers ont été supérieurs des Missions du Canada, mais non les trois derniers, qui n'ont tenu le Journal que par-ci, par-là et sur l'ordre du Supérieur.”

“ Ce manuscrit est évidemment le même qui, en 1800, fut enfermé, avec divers autres dans, “ un coffre marqué No 1, Papiers des Jésuites, ” déposé en même temps, au Secrétariat de la Province du Bas-Canada, et désigné comme suit à l'inventaire des effets des Jésuites du 8 Mars 1800 savoir : “ un Livre (in-folio) de Veau-rude ; la première feuille commençant si vacat Annales etc.” Depuis longtemps, ce Journal et plusieurs autres de même genre, indiqués au susdit Inventaire de 1800 ont disparu du Secrétariat de la Province pour n'y plus rentrer. Quand et par qui ce vol littéraire a-t-il été fait ? C'est ce qu'on ne saurait dire. Peut-être que M. Wm. Smith, auteur d'une prétendue *History of Canada*, (imprimée à Québec) dans laquelle on trouve la traduction de plusieurs passages du présent *Journal Jésuite*, pourrait nous donner quelque éclaircissement à ce sujet, et nous dire ce que sont devenus les autres “ Compagnons du dépôt ” de ce Manuscrit. Voici quand, et par qui le Journal que je copie a été recouvré, depuis sa disparition du Secrétariat provincial. Il a été trouvé en 1818, par M. A. Wm. Cochran même, alors Secrétaire de Sir J. C. Sherbrooke, Gouverneur-Général du Canada ; il formait partie de papiers de rebut jetés pêle-mêle dans une armoire du Bureau du Secrétaire privé auquel M. Cochran succédait par résignation.”

On nous fait espérer que le *Journal* sera bientôt imprimé. Il sera certainement reçu avec empressement et parcouru avec intérêt. La préface que le P. Lalemant y a mise est courte, mais elle dit beaucoup : elle n'était pas, il est vrai, destinée à la publicité. La voici :

Si vacat Annales nostrorum audire laborum ;
Ante annos clauso componet vesper olympo,
Quam, primâ repetens ab origine, singula tradam.
Quæ regio in terris, nostri tam plena laboris ?
Dispice sacratas nostrorum ex ordine pugnas ;
Bellaque jam famâ totum vulgata per orbem ;
Et laceros artus, ambustaque corpora flammis.
Iroque, multa vastabat cæde colonos :
Hostibus occisis, pessum dedit Algonquinas.

Les autres manuscrits que nous connaissons sont : 1o. *Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable aux Missions des PP. de la Compagnie de Jésus en la Nouvelle France*, de 1672 à 1679. C'est la continuation de ces 48 volumes si recherchés aujourd'hui, et qui s'arrêtent malheureusement à une époque importante de notre histoire. Elles forment plusieurs cahiers écrits par les PP. Jean de Lamberville et Vincent Bigot, et retouchés par le P. Dablon, qui voulait, très-probablement, les faire publier ; 2o. la vie du P. Chaumonot, rédigée, paraît-il par le P. Rasles, qui fut plus tard apôtre et martyr chez les Abénaquis ; 3o. le récit du voyage des PP. Marquette et Allouez, avec le journal autographe de Marquette et une carte tracée par ce Père ; 4o. le voyage du P. Druillettes à la Nouvelle Angleterre.

À l'exception de celui-ci, tous les autres manuscrits avaient été donnés par le P. Casot, dernier des Jésuites, aux Sœurs de l'Hôtel-Dieu, pour reconnaître les bons soins dont elle l'avait entouré pendant sa dernière maladie. Quand, après une interruption de 43 ans, les enfants de St. Ignace se présentèrent ici pour reprendre les traditions de leurs frères, les bonnes Sœurs s'empresèrent de leur remettre ces richesses historiques qu'elles ne considéraient plus que comme un dépôt.

Grâce au P. Martin, M. Shea, de New-York, en a obtenu des copies qu'il a publiées. Un Canadien peut regretter d'être

obligé d'aller à l'étranger pour les lire ; mais enfin, il les sait à l'abri de la destruction.

Qui nous dira ce que nous avons perdu ?.....

Ce n'est pas seulement à Québec que les P. Jésuites avaient des bibliothèques, mais encore à Montréal, à Trois-Rivières. J'ai sous la main la *Relation* de 1647-48 qui a appartenu à cette dernière mission.

H. V.

(A continuer.)

EDUCATION.

RAPPORT

Présenté à l'Empereur par S. Exc. le ministre de l'instruction publique, sur l'enseignement supérieur.

SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES.

Organisation d'un enseignement supérieur d'agronomie.— La section des sciences naturelles, qui s'était mise à l'œuvre la première pour préparer et ouvrir des laboratoires aux zoologistes et aux botanistes, est prête à les ouvrir encore aux agronomes.

Cette application des décrets du 31 juillet peut avoir une importance assez grande pour que je demande à Votre Majesté de vouloir bien excuser la longueur de quelques détails.

De la grande enquête agricole de 1867 se sont dégagées deux idées fondamentales. Les populations ont surtout demandé des chemins vicinaux et un enseignement agricole dans les écoles rurales.

La loi du 11 Juillet 1868, avec sa riche dotation, a donné satisfaction au premier de ces vœux ; l'Université, essaye avec ses faibles ressources, de répondre au second.

En voyant ce qui a pu être fait jusqu'à présent pour cette ordre d'études dans nos écoles primaires, secondaires et supérieures, il sera plus aisé de trouver ensuite ce qui reste à faire.

La loi du 21 juin 1865 ayant rangé parmi les matières obligatoires, pour les écoles d'enseignement spécial les notions d'agriculture et d'horticulture, que la loi du 15 mars 1850 n'avaient classées que dans la partie facultative du programme, on s'est autorisé de cette loi pour réorganiser les études dans les écoles normales. Le décret du 2 juillet 1866 y a rendu l'enseignement agricole obligatoire : et, à cette heure, 4 de ces écoles sur 77 possèdent 88 hectares en pleine culture. J'espère que les conseils généraux voudront, dans leur prochaine session, doter de cette annexe indispensable les établissements qui en sont encore dépourvus. Un terrain de culture, en effet, ne sert pas seulement aux élèves-maîtres de champ d'expériences ; il est encore pour les instituteurs établis dans les villages comme une pépinière d'où ils tirent des greffes, des boutures, des plantes d'espèces nouvelles ou plus productives. Beaucoup d'entre eux viennent aussi, durant leurs congés, chercher dans l'école-mère des exemples et des conseils.

M. le ministre des travaux publics a bien voulu, depuis quelques années, autoriser MM. les inspecteurs généraux de l'agriculture à visiter nos écoles normales ; ces inspections, qui prouvent aux élèves et aux maîtres l'intérêt que le Gouvernement porte aux études agricoles, produisent, à tous les points de vue, les meilleurs effets.

Ainsi, plus de la moitié de nos écoles normales sont dès à présent, en mesure de donner aux communes rurales un nombre chaque année de maîtres pourvus, au moins, des connaissances les plus élémentaires, mais aussi les plus indispensables pour la culture maraîchère, fruitière ou agricole, et je suis heureux de dire à Votre Majesté que 6,000 écoles rurales ont déjà un sérieux enseignement d'horticulture, dont les résultats sont attestés par les primes nombreuses que nos instituteurs obtiennent chaque année dans les concours des comices agricoles.

Depuis la loi du 21 juin 1865, l'enseignement agricole fait partie essentielle de l'enseignement secondaire spécial qui est établi aujourd'hui dans 77 lycées et 247 collèges.

Il y est donné, surtout dans les maisons placées au centre d'une région agricole :

D'une manière *théorique*, par les différents cours d'histoire naturelle, d'économie rurale, de comptabilité agricole, et par l'étude des applications de la chimie, de la physique et de la mécanique à l'agriculture ;

D'une manière *pratique*, par des exercices au jardin du lycée, quand le lycée possède un jardin ; à celui de l'école normale, lorsqu'il s'en trouve aux environs et par des visites aux meilleurs exploitations du voisinage.

Une ferme-école a même été annexée au Lycée de Napoléonville, avec le concours, qui ne nous fait jamais défaut, du ministère des travaux publics ; et le collège de Rouffach, où l'enseignement sera dirigé tout entier en vue de l'agriculture, possède de vastes terrains pour les exercices pratiques.

A Cluny, le jardin, qui couvre 6 hectares, est une véritable école de botanique et d'horticulture, sous la direction d'un professeur d'histoire naturelle, d'un chef des travaux botaniques et d'un jardinier du Muséum.

Enfin, j'ai pu, de concert avec M. le ministre du commerce, instituer dans plusieurs départements des professeurs d'agriculture qui, en outre des cours faits à l'école normale, au lycée ou au collège, doivent aller dans les cantons tenir, pour les instituteurs, les fermiers et les propriétaires, des conférences où seront exposés les meilleurs procédés de culture et ces questions d'économie politique appliquées aux intérêts ruraux qu'il importe tant de répandre, au plus vite, dans nos campagnes.

Ainsi l'Université peut faire beaucoup pour la rapide diffusion des connaissances agricoles, et elle fera bien davantage quand l'organisation commencée sera complète.

Mais ces connaissances résultent des données théoriques de la science vérifiées par la pratique. Il faut donc demander aux sciences physiques, chimiques et naturelles, de pousser chaque jour plus loin leurs investigations dans cette portion de leur vaste domaine où elles rencontrent les problèmes relatifs à la production des végétaux et des animaux utiles à l'homme.

Plusieurs membres de l'enseignement supérieur ont donné cette direction à leurs travaux. Des cours de chimie et d'histoire naturelle appliqués à l'agriculture ont été établis dans quelques-unes de nos écoles préparatoires, à Nantes, par exemple, à Angers, à Rouen et à Mulhouse. Dans nos facultés des sciences, des chimistes distingués ont acquis une renommée légitime en se livrant à ces études. Partout on reprend l'usage si nécessaire des herborisations ; sur de certains points, il s'est établi de ces *stations agricoles* qui rendent tant de services en Allemagne et que l'administration cherche à multiplier ; une carte minéralogique du sol arable de la France est en préparation, et un atlas météorologique s'exécute à l'aide des observations qui ont été instituées dans toutes nos écoles normales.

Enfin, au sein et en dehors de l'Université, beaucoup d'écrivains publient des ouvrages de vulgarisation ou de théorie que l'Administration de l'instruction publique encourage par des subventions ou des achats (1).

Ainsi, à côté du travail de diffusion qui se fait, par l'exemple dans les comices agricoles, par l'enseignement dans les écoles primaires et secondaires, par ces deux forces réunies dans les fermes-écoles, il s'en accomplit un autre dans les écoles supérieures pour donner à l'agriculture cette assistance de la science qui, dans l'ordre des faits industriels, a produit tant de merveilles.

Cet effort est-il suffisant ? Je ne le crois pas. Car si des hommes éminents consacrent leur vie à éclairer par la science des questions d'agronomie, je dois avouer que, pour l'enseignement, les maîtres habiles nous font défaut, alors qu'il en faudrait

plusieurs dans chaque département, pour y constituer un enseignement profitable et y fonder ces *stations agricoles* qui mettront au service de l'agriculture, avec l'observation attentive des naturalistes, les procédés féconds de la *méthode expérimentale*. J'ajoute que ceux qui ambitionneraient ce professorat, ceux qui, dans un intérêt d'études ou de profession désireraient apprendre ce que les diverses sciences peuvent fournir de connaissances utiles à l'agriculteur, sont réduits à demander ces connaissances à des livres de nature très-diverse, ou à des cours isolés. En un mot, nous n'avons pas un lieu où se donne, pour l'agronomie, un enseignement supérieur coordonné et complet, où, en même temps, se préparaient, par l'étude approfondie de la *théorie*, les progrès futurs de la *pratique*.

Lorsque la France voulut, il y a trois quarts de siècle, avoir un personnel d'élite pour exécuter les travaux d'utilité publique et diriger les opérations où les sciences mathématiques jouent le principal rôle, elle créa l'École polytechnique. Cette grande institution n'eut pas à former directement des officiers pour les armes savantes ou des ingénieurs pour les constructions militaires et civiles ; elle reçut la mission de donner aux écoles d'application des Mines, des Ponts et Chaussées, de l'Artillerie et du Génie, des Constructions navales, etc., des élèves qui, munis d'une large et forte instruction théorique, mettraient les plus hautes conceptions de la *science* au service d'un *art* et feraient tourner les habitudes sévères de l'esprit scientifique au profit d'une profession.

La renommée européenne de l'École polytechnique dispense de montrer la part prise par ses élèves au développement de la richesse nationale.

Aujourd'hui, la France veut donner la plus vive impulsion à son agriculture. L'expérience indique que le moyen le plus sûr d'y parvenir est de faire, pour la grande industrie de la terre, ce qui a été fait depuis soixante ans pour les travaux publics et l'industrie générale. Il faut placer, à côté des écoles d'*application* dirigées par le ministère de l'agriculture, une école de *théorie* où ceux qui se proposaient de devenir agronomes, c'est-à-dire d'étudier les lois physiques et économiques de la production rurale dont les agriculteurs ordinaires ne connaissent que les *procédés* traditionnels, trouveront un enseignement scientifique comparable par ses effets à celui que les futurs ingénieurs viennent demander à l'École polytechnique. Plus tard on examinera si les exercices aux écoles d'application ou sur les domaines particuliers devront procéder ou suivre les études théoriques.

Dans cette sorte d'*école supérieure d'agronomie*, on enseignerait la structure et la physiologie des plantes et des animaux utiles ou nuisibles ; la constitution du sol arable et des roches qui le supportent ; les caractères et l'ordre de superposition des terrains qui forment l'écorce solide du globe ; les lois qui régissent les phénomènes atmosphériques et les moyens à l'aide desquels on étudie ces phénomènes ; les méthodes et les procédés de la chimie pour l'analyse des terres, des eaux, des engrais, des plantes, etc., certaines parties de la mécanique ; les principes de l'économie et de la législation agricole, même ceux de l'architecture rurale.

Des leçons orales sur la botanique, la zoologie, la physiologie, la géologie, la chimie la physique, etc., sont nécessaires, mais insuffisantes. Pour l'étude des sciences naturelles, les travaux d'observation et d'expérience sont indispensables. Il faut habituer les élèves à la manœuvre des instruments, aux dissections, aux manipulations, aux analyses, à la prompte et sûre détermination spécifique des plantes et des animaux, c'est-à-dire qu'il faut des laboratoires, des collections, une bibliothèque.

Enfin, pour stimuler le travail individuel des élèves, pour en contrôler les résultats, pour lever les difficultés qui peuvent naître dans leur esprit et s'opposer à leur progrès, on doit encore les appeler à des conférences fréquentes et les soumettre à des interrogations variées.

Si l'état voulait créer de toutes pièces une école de ce genre qui fût digne de la France, il faudrait un nombreux personnel, un matériel considérable, de vastes espaces et de coûteuses constructions, c'est-à-dire qu'il y aurait à imposer au budget, des

(1) Je n'ai pas le droit de parler des cours si populaires que des professeurs du plus grand mérite ouvrent chaque hiver au Conservatoire des arts et des métiers, ni des profondes études qui se font aux écoles vétérinaires d'Alfort et de Lyon.

charges énormes. Mais le département de l'instruction publique est en mesure de l'établir immédiatement et presque sans frais.

Le Muséum d'histoire naturelle, notre grand établissement pour l'étude de la nature, possède, en effet, des ressources immenses qui peuvent être utilisées en vue de l'enseignement agronomique, sans porter aucune atteinte à son caractère scientifique. Déjà, on 1790, Daubenton, "le chef des bergeries du roi" Lamarek, Lacépède, Fourcroy, Brongniart et les autres *officiers* du Jardin des plantes appelaient l'attention du législateur sur le service que le Muséum d'histoire naturelle pouvait rendre à l'agriculture, et, peu d'années après, la Convention nationale, en réorganisant ce magnifique établissement sur de larges bases, y instituait, à côté des cours de botanique, de zoologie, et des autres sciences pures, un cours de culture où devaient être expérimentées toutes les applications des sciences à l'art du cultivateur.

En ce moment, le Muséum possède, sans parler des chaires de botanique et de culture :

- Quatre chaires de zoologie ;
- Quatre de physique et de chimie ;
- Une de géologie ;
- Une de physiologie comparée ;
- Une d'anatomie comparée.

Ces sciences, au Muséum, ne doivent pas être enseignées de la même manière qu'au Collège de France, dans les facultés ou les écoles de médecine. La chimie ne peut pas être une chimie générale, ou industrielle, ou médicale ; on a le droit de demander à la zoologie de donner, dans ses cours, une place importante aux animaux domestiques, aux insectes utiles ou nuisibles d'autant plus que l'étude des êtres microscopiques et de tous ces parasites qui compromettent parfois nos récoltes peut conduire à d'importantes découvertes scientifiques. Il en est de même pour la physique, la géologie, la minéralogie et la physiologie comparée. En plaçant ces sciences au Muséum, le législateur a voulu qu'elles y prissent un caractère particulier.

L'enseignement peut donc être fortement organisé dans cet établissement, en vue des besoins nouveaux, et nous aurons pour les donner des professeurs éminents.

Les travaux pratiques, si nécessaires à l'instruction des élèves, viennent d'y être introduits par les décrets du 31 juillet.

Une bibliothèque spéciale, la plus importante peut-être qui soit au monde pour l'histoire naturelle, leur sera ouverte.

Les collections destinées à représenter les trois règnes de la nature y sont d'une richesse incomparable.

Enfin, le Muséum possède, dans le parc de Vincennes, un terrain propre à former un champ d'expériences et à devenir un laboratoire de recherches pour toutes les applications des sciences à l'exploitation de la surface du sol.

Pour constituer l'enseignement supérieur de l'agronomie, c'est-à-dire pour faire connaître d'une manière scientifique les lois naturelles qui régissent la production des richesses dont la culture des végétaux et l'élevage des animaux sont la source, il suffirait donc de mettre à contribution une partie des cours existant au Muséum, d'en coordonner les programmes de manière à faire converger les études des élèves vers le but désigné, et d'instituer, sans les faire rentrer dans le cadre de l'enseignement normal du Muséum, quelques cours complémentaires. Or les professeurs, dans leur dévouement à la science et au pays, sont prêts à accepter cette tâche qui, tout en respectant, en fortifiant même le caractère scientifique du Muséum, ramène ce grand établissement pour une partie de ses études et de son enseignement à l'esprit de sa fondation.

L'institution proposée pourra donc être établie dès que l'Empereur aura accordé son approbation au projet, puisqu'il ne s'agit que de donner un nouvel emploi à des forces existantes.

J'ajoute que si on voulait un jour créer une *École centrale* qui fût pour les arts agricoles ce que l'établissement de ce nom est pour les arts industriels, elle trouverait au Muséum tout l'enseignement supérieur qui lui serait nécessaire. Ainsi les élèves de l'École normale suivent depuis soixante ans les cours du Collège de France et de la Sorbonne.

Création d'un jardin central d'horticulture.— Le terrain possédé par le Muséum au parc de Vincennes est assez vaste pour qu'à côté du laboratoire de recherches agronomiques que je propose d'y fonder, il soit possible d'établir une école d'horticulture, théorique et pratique, qui n'existe en aucun pays d'Europe.

Il n'est pas nécessaire de disposer de grandes surfaces et de gros capitaux pour faire sur les fruits et les légumes, et sur les produits industriels qu'on en tire, des observations et des expériences d'une extrême importance. L'homme veut approprier la terre à ses besoins et ne laisser vivre à la surface, dans les deux règnes, que les êtres utiles à son alimentation ou à son industrie. Mais il y rencontre une foule d'ennemis, et les plus redoutables ne sont pas ceux qu'il est le plus facile d'atteindre et de connaître. Il lui faut donc, dans cette lutte implacable, appeler à son aide les patientes investigations de la science qui sait voir l'invisible.

C'est ainsi, par exemple, qu'à la suite d'études persévérantes on a pu trouver le moyen de débarrasser nos vignes de la pyrale, que nos vers à soie le seront peut-être des corpuscules, et que l'observation microscopique du dépôt des vins a récemment fait découvrir la cause de leurs principales maladies. Nous sommes beaucoup moins avancés au sujet des pommiers, des poiriers et des boissons qu'ils fournissent à une partie de la France, même à plusieurs régions de l'Europe.

Le jardin central d'horticulture, en permettant aux botanistes et aux chimistes d'entreprendre des observations variées et des expériences à long terme que l'industrie privée ne peut poursuivre, serait une institution heureuse à la fois pour la science et pour le bien-être de nos populations rurales (1).

Mis en rapport avec nos 77 écoles normales des départements qui ont des élèves dans tous les villages, il lui serait facile de faire arriver promptement et sûrement des renseignements utiles jusqu'au fond des campagnes les plus reculées.

Quand l'organisation de l'enseignement agronomique sera établie, quand les ressources budgétaires auront permis de mettre en état le terrain de Vincennes pour les expériences d'horticulture, la France se trouvera dotée d'une école de plus, et le Muséum d'une vie nouvelle.

AVIS OFFICIELS.



Ministère de l'Instruction Publique.

NOMINATIONS.

Le Lieutenant-Gouverneur, par ordre en Conseil en date du 26 novembre dernier, a bien voulu faire les nominations suivantes :

EXAMINATEURS.

Les Révérends MM. Jean Marie Balthazar et Alphonse Phaneuf, membres de la section catholique du bureau des examinateurs des comtés de Shefford, Brome et Missisquoi, en remplacement des Révérends MM. Michel McAulay et Edmond Gendreau.

ÉCOLE NORMALE MCGILL.

Mademoiselle Anny Frances Murray, institutrice à l'École Modèle des Filles annexée à l'École Normale McGill, en remplacement de Mademoiselle Mary Ann Coady.

(1) On pense que les fruits, légumes et racines entrent peut-être pour un tiers dans la consommation alimentaire de Paris, ce qui permettrait de dire qu'ils entrent pour moitié dans l'alimentation générale de la France. L'école d'horticulture aurait donc à opérer, pour en améliorer la production, sur des denrées dont la valeur en argent se chiffre par des milliards.

COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

Le Lieutenant-Gouverneur, par ordre en Conseil en date du 9 courant, a bien voulu nommer M. Narcisse Bonneau commissaire d'écoles pour la paroisse de St. André d'Acton, dans le comté de Bagot, et révoquer la nomination du dit M. Narcisse Bonneau pour la municipalité scolaire d'Acton Vale dans le même comté.

Il a plu au Lieutenant-Gouverneur, en date du 11 courant, faire les nominations suivantes pour les municipalités scolaires ci-après désignées :

Ile Bouchard, Comté de l'Assomption : MM. Toussaint Payette, Albert Casavant, Louis St Pierre, Jean-Baptiste Bourdon et André Prud'homme.

Callières, Comté de Charlevoix : MM. Epiphane Savard et Thomas Bouchard, en remplacement de MM. Jean-Baptiste Simard et Michel Talon, père, dont le temps d'office est expiré, vu que l'élection n'a pas eu lieu au temps voulu.

Whitton, Comté de Compton : MM. John Murray et Peter McLean en remplacement de MM. Angus McDonald et Angus McLeod, vu que les élections ont été faites irrégulièrement.

Ste. Anne des Monts, Comté de Gaspé : MM. Norbert Bouchard, Pierre Paquet, Pierre Lefrançois, Louis Arthur Sasseville et Jean-Baptiste Vallée, fils d'Alexis, vu que les élections des années précédentes ont été faites irrégulièrement.

Ile de la Magdeleine, Comté de Gaspé : M. Richard Delaney en remplacement de John Delaney, vu que l'élection a été faite irrégulièrement.

Rivière au Renard, Comté de Gaspé : MM. Narcisse Ouellet, Charles Girard, Bénoni Franceur, Gilbert Samuel et le Rév. François-Xavier Bossé, vu que les élections des années précédentes ont été faites irrégulièrement.

St. Côme, Comté de Joliette : MM. Octave Gauthier dit Landreville et Séraphin Gaudet en remplacement de MM. Jean-Baptiste Fafard et Elie Brault, vu que les élections n'ont pas eu lieu en temps légal.

St. Feréol, Comté de Montmorency : MM. Edouard Lachance, Pierre Bilodeau, François-Xavier Paré, Joseph L'Heureux et Jean-Baptiste Simard, vu que les élections des années précédentes ont été faites irrégulièrement.

Wright, Comté d'Ottawa : MM. John Laframboise et Amable Lacroix en remplacement d'eux-mêmes, vu que l'élection n'a pas eu lieu en juillet.

Matane, Comté de Rimouski : Le Rév. M. Luc Rouleau en remplacement du Rév. M. Désiré Vézina, vu que l'élection n'a pas eu lieu au temps voulu.

SYNDICS D'ÉCOLES.

Cox, Comté de Bonaventure : M. David Joseph en remplacement de lui-même, vu que l'élection a été faite irrégulièrement.

Winslow Sud, Comté de Compton : MM. Urbain Champoux, Luc Bélieux et Sévère Bouré, vu que les élections des années précédentes ont été faites irrégulièrement.

Pointe-aux-Trembles, Comté d'Hochelaga ; M. Irwin Cassidy en remplacement de M. Creighton Cassidy, dont le temps d'office est expiré, vu que l'élection n'a pas eu lieu en temps voulu.

Aylmer, Comté d'Ottawa : M. Charles Wright en remplacement de lui-même, vu que l'élection n'a pas eu lieu au temps voulu.

Notre-Dame de Hull, Comté d'Ottawa : M. Christopher B. Wright, en remplacement de lui-même, vu que l'élection n'a pas eu lieu au temps voulu.

L'Acadie Nord, Comté de St. Jean : M. George Leggett en remplacement de M. Robert Trambley, vu que l'élection n'a pas eu lieu au temps voulu.

ERRATUM.—Parmi les nominations de Syndics d'Écoles publiées dans notre dernier numéro : au lieu de Charles St. Pierre, lisez Charles S. Pierre, Syndic d'Écoles pour la municipalité de St. Jean, comté de St. Jean.

LIVRES APPROUVÉS PAR LE CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu au Lieutenant-Gouverneur, par ordre en Conseil en date du 26 novembre dernier, sanctionner l'approbation des livres suivants faite par le Conseil de l'Instruction Publique pour l'usage des écoles :

POUR ACADÉMIES ET POUR ÉCOLES MODÈLES.

- 1o. *The Edinburgh High School French Grammar*, par Charles Schneider, 1866.
- 2o. *The Edinburgh French Conversation Reader*, par le même, 1866.
- 3o. *The Edinburgh High School French Manual*, par le même, 1867.

POUR ÉCOLES MODÈLES ET POUR ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES.

- 1o. Abrégé de la Grammaire Française, par C. J. L. Lafrance, deuxième édition, Québec, 1867.
- 2o. Traité élémentaire d'Arithmétique, par L. H. Bellerose, Montréal, 1867.
- 3o. Nouveau cours de langue anglaise, suivant la méthode d'Ollendorf, Montréal, Beauchemin et Valois, 1868.

Le Lieutenant-Gouverneur, par ordre en Conseil en date du même jour, a bien voulu approuver une délibération du Conseil de l'Instruction Publique conçue dans les termes suivants :

“ Que le Principal de l'École Normale McGill soit autorisé à admettre aux cours de cette institution des jeunes demoiselles ayant complété leur cours d'études à d'autres écoles ; les dites demoiselles ne devant pas être considérées comme élèves régulières, et devant payer pour chaque cours cinq piastres d'honoraires, desquelles sommes il sera rendu compte au Trésorier de la Province par le Ministère de l'Instruction Publique, comme la chose se fait actuellement pour les honoraires payés par les élèves des Écoles Modèles annexées aux Écoles Normales.”

SÉPARATIONS ET ÉRECTIONS DE MUNICIPALITÉS SCOLAIRES.

Le Lieutenant-Gouverneur, par ordre en Conseil en date du 30 novembre dernier, a bien voulu faire les changements suivants dans les municipalités ci-après désignées :

Masham et Wakefield.—Ériger en municipalité scolaire sous le nom de municipalité scolaire de *La Pesche*, le territoire comprenant les sept premiers lots des premier, second et troisième rangs des townships de Masham et de Wakefield dans le comté d'Ottawa.

Stanstead.—Séparer le village de Stanstead, dans le comté de Stanstead, de la municipalité de ce nom et l'ériger en municipalité scolaire séparée, sous le nom de municipalité scolaire du village de Stanstead, le dit village comprenant les lots numéros un, deux, trois, quatre et cinq des neuvième et dixième rangs du township du même nom, limites qu'il a déjà pour les fins municipales ; la dite érection ne devant prendre effet qu'au ler de juillet 1869.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUEBEC (PROVINCE DE QUEBEC), DECEMBRE 1868.

Bulletin des Publications et des Réimpressions les plus récentes.

FRANCE.

BARTHÉLEMY ST. HILAIRE : L'Iliade d'Homère, traduite par M. J. Barthélemy Saint Hilaire, membre de l'Institut : 2 vol. in-8, Paris, Didier, xciii-394 et 499.

M. Barthélemy St. Hilaire a voulu faire pour Homère ce que M. Louis Ratisbonne a fait pour Dante, une traduction en un français aussi fidèle et presque littéral. Si l'on en croit le *Journal des Savants* et plusieurs revues, il a accompli ce tour de force avec assez de succès, et au milieu de bien d'autres travaux. C'est étonnant comme ces anciens poètes sont éternels ! On se reprend d'amour pour Homère comme de plus belle. Lord Derby en a fait dernièrement aussi, lui, une traduction en vers anglais. MM. Worsley et Cummigham l'ont suivi de près, et M. Gladstone, il n'y a pas longtemps, publiait un ouvrage très-savant sur Homère et son époque. Nous avons signalé nous-même plusieurs autres livres français ou allemands sur le même sujet. M. St. Hilaire a fait précéder sa traduction d'une introduction de près de cent pages et a traité plusieurs des questions qui ont le plus intrigué les savants, tel que la personnalité du poète, l'emploi de l'écriture au temps de la guerre de Troie, etc. Chaque chant est suivi de notes et l'ouvrage se termine par une table générale qui peut être considérée comme un dictionnaire d'Homère.

PAUL LACROIX : Les Arts au Moyen Age et à l'Époque de la Renaissance, in-4 de ix-530 p. 17 chromo-lithographiés et 400 gravures en bois.

M. Lacroix, conservateur de la Bibliothèque Impériale de l'Arsenal, a publié en collaboration avec M. Ferdinand Séré et avec le concours d'érudits et d'artistes distingués, un ouvrage important en 5 volumes, le *Moyen Age et la Renaissance*. Il vient de refondre et de coordonner dans un même livre tout ce qui dans cet ouvrage a spécialement rapport aux Arts.

MAZADE (CHARLES DE) : Les Révolutions de l'Espagne Contemporaine, 1 vol. in-12 :

Voilà un livre de circonstance. Il comprend la révolution de 1854, le règne de l'union libérale, la guerre du Maroc, la crise du libéralisme, la réaction, et il juge (peut-être un peu prématurément) la crise présente.

DE BROGLIE : Nouvelles Etudes de Littérature et de Morale, par M. Albert de Broglie, 1 vol. in-8. Didier, 7 p. 50.

Ce sont des études détachées : Schiller, Mme de Swetchine, Ampère, Leibnitz et Bossuet en font les frais ; la haute réputation de M. de Broglie garantit la valeur morale et littéraire du livre.

LÉGER (LOUIS) : Cyrille et Méthode, Paris, chez Frank :

Quelques uns de nos lecteurs croiront peut-être que c'est le titre d'un roman ; nous leur dirons avec le *Correspondant* : "l'étendard de Cyrille et de Méthode flottait à Prague en 1848, lors du congrès slave, et brillait encore au congrès ethnographique de Moscou en 1867." Qu'étaient donc ces hommes qui jouissent tout à coup d'une si bruyante popularité sur les rives de la Moldavie et de la Néva ? deux pauvres prêtres, chargés par le Vicaire de Jésus-Christ de porter les lumières de la foi aux confins de l'Europe. C'est donc la vie des deux apôtres du monde slave, de toute cette vaste partie de l'Europe et de l'Asie qui parle la langue slave que M. Léger nous raconte dans ce volume. Le lire, c'est remonter à l'origine chrétienne des peuples, appelés à jouer un rôle de plus en plus important dans les destinées du monde.

BULWER : Essai sur Talleyrand par Sir Lytton Bulwer, traduit par M. George Perrot : 1 vol. in-8. Reinald, Paris.

C'est le prince des diplomates du continent et peut-être du monde, étudié par un diplomate anglais des plus distingués. Ministre britannique à Paris, à Madrid, à Washington, Sir Lytton Bulwer a pu trouver dans les traditions de la diplomatie plus d'un renseignement, plus d'un souvenir tout chaud et tout vivant encore de cet esprit supérieur dont le nom occupe une si large place dans l'histoire de notre siècle. La révolution, l'empire, la restauration, la seconde révolution et le gouvernement de 1830, tout cela doit être passé en revue en même temps que la vie de celui qui a pris une part si active pour le bien ou pour le mal dans tous les événements de ces diverses époques.

CANADA.

DE BELLEFEUILLE : Le Canada et les Zouaves Pontificaux, par M. E. L. de Bellefeuille : 260 p. in-8—Montréal, 1868—typographie du journal le *Nouveau Monde*.

Ce volume contient une foule de détails intéressants sur l'enrôlement et l'expédition du contingent canadien à la petite armée pontificale. Le mouvement qui s'est fait ici en faveur de Pie IX est peut-être un des faits qui ont le plus contribué dans ces derniers temps à révéler le Canada à l'Europe. La correspondance des Zouaves avec leurs amis est charmante et nous transporte au milieu du camp des nouveaux croisés dans ce splendide bivouac qui n'est autre chose que Rome ancienne et Rome moderne, ce qu'il y a de plus grand et de plus saisissant en Europe.

Le Canada a envoyé en tout à Rome 251 zouaves ; de ce nombre, deux sont morts, M. d'Estimeauville de Montmagny qui a succombé à la malaria, et M. Louis Leblanc de Montréal, qui s'est noyé dans le Tibre ; cinq sont revenus au Canada, parmi lesquels M. de Montigny, qui s'enrôla longtemps avant le mouvement actuel et fut le premier zouave canadien, et M. Alfred LaRoque blessé à Mentana et décoré, qui vient de repartir pour la ville Eternelle. M. Joseph Murray qui a été le deuxième zouave canadien, et qui fut aussi blessé à Mentana, a été fait chevalier de Pie IX et décoré, et est maintenant lieutenant. Nos compatriotes sont très-bien vus à Rome, et plusieurs ont obtenu des promotions. Le passage du premier détachement a créé une grande sensation à Paris, à Lyon et à Marseille. M. Victor de Laprade leur a, comme on sait, dédié une pièce de vers, et partout on a vu avec la plus grande sympathie ces petits cousins d'Amérique, oubliés depuis si longtemps et se montrant si dignes de leurs ancêtres.

DUPANLOUP : Lettre sur le futur concile œcuménique adressée par Mgr. l'Evêque d'Orléans au clergé de son diocèse—Québec, 60 p. gr. in-8 :

Mgr. l'Archevêque de Québec a fait réimprimer ce beau et éloquent écrit de Mgr. Dupanloup, et il l'adresse en forme d'étrennes à tous les prêtres de son diocèse qui reconnaîtront là une édifiante attention de la part de leur digne supérieur. La lettre de Mgr. Dupanloup traite de tout ce qui a rapport au prochain concile et contient un éloquent appel aux chrétiens de toutes les communions protestantes ou schismatiques. "Ne vous étonnez pas, dit-il, si je me sens plein de compassion pour les protestants, les grecs, les juifs, tandis qu'on m'accuse d'être dur pour les inventeurs de l'incrédulité moderne. Je sais distinguer entre les erreurs qui commencent et les erreurs qui finissent, entre les auteurs responsables, les coupables qui sèment l'erreur sciemment et les victimes innocentes, de bonne foi, qui après des siècles y demeurent attachées."

LÉPROHON (Mde) : Armand Durand, or a promised fulfilled by Mme Léprohon gr. in 80 à deux colonnes 77 p. Montreal, John Lovell.

L'auteur d'*Ida de Beresford*, du *Manoir de Villerai*, et d'*Antoinette de Mirecourt* vient de leur donner un frère cadet. Armand Durand est traduit en français comme l'ont été le *Manoir de Villerai* et *Antoinette de Mirecourt*. C'est encore le feuilleton de "l'Ordre" qui a le privilège de faire connaître à notre population, cette œuvre d'une des plumes anglaises les plus élégantes que nous ayons en Canada. Armand Durand paraîtra plus tard en volume pour les lecteurs français nous assure-t-on. M. Wentworth Monk vient de publier dans la *Revue Canadienne* une critique de ce roman, qui a reçu de la presse en général l'accueil le plus bienveillant.

PORTRAITS OF BRITISH NORTH AMERICA : Cette publication que nous avons souvent mentionnée en est rendue à la quatrième partie de sa seconde série. Sa dernière livraison contient les biographies et portraits photographiés de l'évêque Mountain dont la vie publiée par son fils a déjà été revue dans ce journal, du président de la Chambre des Communes. M. Corkburn, du Révd M. Adamson, le gai, spirituel et saint Chapelain du sénat, que la mort vient de nous enlever, du héros de Chateauguay, dont M. le Dr. Anderson a publié dernièrement une excellente esquisse biographique dans les *Mémoires de la Société Littéraire et Historique de Québec*, enfin, des Hon. M. M. Macpherson sénateur et Starnes, conseiller législatif de la Province de Québec.

DION : Souvenir du Révérend Pierre Marie Mignault par J. O. Dion 37 p. in 32.—Montréal.

Cette petite brochure est l'œuvre de la reconnaissance. M. Dion ancien élève de M. Mignault a réuni la biographie, le récit des funérailles, et l'éloge funèbre de ce digne et zélé protecteur de la jeunesse, et les fait suivre d'un appel pour l'érection d'un monument à sa mémoire.

LA REVUE CANADIENNE : Cette publication termine avec l'année son cinquième volume. Ses deux dernières livraisons contiennent des travaux importants entr'autres un essai sur le déboisement par M. Benjamin Sulte, et sur l'alimentation du peuple par M. de Bellefeuille.

L'ECHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL DE MONTRÉAL : Cet excellent recueil termine sa douzième année. De grandes améliorations dans le format et dans tout le matériel ont coïncidé heureusement avec une collaboration active et laborieuse. La chronique y est faite avec soin et intelligence, et des articles remarquables sur des sujets scientifiques ou historiques y ont été publiés dans le cours de l'année. Parmi ceux-là, nous remarquons les *Récents explorations du Globe, l'Expédition scientifique au Pôle Nord, les Infiniment petits, le Boire et le Manger, le diable existe-t-il et que fait-il ?* et plusieurs revues scientifiques. Il est à regretter que tous ces articles ne soient point signés.

L'ECHO DE LA FRANCE : Ce recueil dirigé par M. Ricard en est à son septième volume. C'est un choix d'articles tirés des revues et journaux français qui donne toutes les garanties possibles au point de vue moral et religieux. Il publie deux volumes par année formant en tout 1600 pages, équivalant à 2400 pages d'impression européenne. L'abonnement est de quatre piastres par année et nous sommes heureux de voir que cette publication si propre à propager la langue française sur ce continent, a déjà une très grande circulation, non seulement en Canada, mais aussi aux Etats-Unis.

Petite Revue Mensuelle.

Napoléon est mort, l'Empereur est mort ! telle était la nouvelle qui volait de bouche en bouche samedi après-midi le cinq du courant ; on s'interpellait par ces mots ; c'était un lugubre *bonjour*. En lisant la dépêche qui annonçait cette mort, plus d'un a secoué la tête d'un air d'incrédulité, d'autres, et ils étaient les plus nombreux, s'écriaient d'un air prophétique ; quel coup pour la France !..... Une autre révolution. Hâtons-nous de dire que ces prophéties étaient pour le moins prématurées et que la dépêche elle-même, n'était qu'un affreux *canard*. Le télégraphe nous apprenait que Napoléon avait été tué à Paris dans une émeute. Or aux dernières nouvelles, l'Empereur était à Compiègne avec sa cour, et il était peu probable qu'aux premiers bruits d'une émeute, il se fût empressé de faire vingt lieues à toute vapeur pour venir s'y mêler et s'y faire tuer. De plus, la dépêche venait de New-York, c'était un grand motif de soupçonner sa véracité, on y avait même ajouté que l'or avait haussé d'un pour cent. C'était là le secret de l'invention. Les émeutes à Paris n'avaient existé que dans les vives imaginations des spéculateurs de New-York. Il est bien vrai, que par suite de l'agitation existante à Paris, des rendez-vous révolutionnaires donnés pour le 2 Décembre, au cimetière Montmartre, toutes les troupes de Paris avaient été mises sous les armes ; mais les mécontents ont été tenus en respect. L'agitation des esprits à Paris date du 2 Novembre, jour ou plusieurs personnes ont été arrêtées autour de la tombe de Cavaignac, et de celle de Baudin.

L'affaire Baudin, dont tous les journaux ont parlé, est destinée à avoir du retentissement, et de même que le cimetière Montmartre sera désormais le rendez-vous des mécontents, le nom de Baudin, une des victimes du coup d'état, sera leur mot d'ordre ou plutôt de désordre. Autour de sa tombe, on a prononcé des discours, on a même récité des poésies : mais au grand détriment de la littérature française du dix-neuvième siècle, ces chefs-d'œuvre ont été saisis et leurs auteurs ont été condamnés à l'amende et même à la prison. Ce n'est pas tout, le lendemain de ces démonstrations révolutionnaires et funéraires, plusieurs journaux publièrent des listes de souscriptions pour ériger un monument sur la tombe de Baudin. Pas plus heureux que les orateurs et les poètes, tous les rédacteurs de journaux, qui avaient pris une si grande liberté sont entraînés en police correctionnelle au nombre de quinze à seize et condamnés à l'amende et à la prison. Décidément Baudin le représentant du peuple sera célèbre et cependant il n'aura pas de monument. Toutefois comme le remarque très-bien M. Chas. de Mazade dans la *Revue des Deux-Mondes* le pouvoir, en faisant opérer les premières arrestations, s'est engagé dans des poursuites quotidiennes qui auront pour le moins le résultat de doubler le retentissement d'une manifestation circonscrite à l'origine dans une certaine sphère. Ce 2 Décembre qu'il a voulu protéger, il a été sur la sellette dans tous les prétoires, des commentateurs passionnés ont pu se produire. On l'a dit spirituellement, il y a depuis quelques jours devant les tribunaux un cours public sur le 2 Décembre. A ces questions d'arrestations et de répressions exercées contre la presse, se rattachent les changements, que le télégraphe nous annonce, dans le cabinet de l'Empereur, et on affirme même que le gouvernement est disposé à entrer dans la voie des concessions libérales : mieux vaut tard que jamais. Dans tous les cas, voici les changements opérés : M. Lavallette est nommé Ministre des Affaires Etrangères, à la place de M. de Moustier, M. Forcade remplace comme Ministre de l'Intérieur, M. Pinard qui, paraît-il, avait pris la responsabilité des arrestations et des procès dont nous venons de parler, M. Gressier est Ministre des Travaux Publics et M. de Moustier a été fait Sénateur. Ces changements ne sont donc pas, comme on l'avait d'abord pensé, occasionnés par la chute du Ministre anglais et de la formation du cabinet Gladstone.

Comme nous l'avons annoncé dans notre dernière revue, les élections en Angleterre ont été défavorables au gouvernement ; mais ce que nous n'avions pas prévu, c'était la résignation possible du ministère avant l'ouverture des Chambres. Il ne nous appartient pas de discuter jusqu'à quel point il était de bonne politique pour M. Disraeli de ne pas exposer son parti à une nouvelle défaite par un vote des Chambres ; mais ce que nous devons faire, c'est constater le décès de ce Ministère longtemps moribond et enregistrer la naissance du nouveau.

M. Disraeli a, paraît-il, recommandé lui-même son successeur ; il aurait même poussé la complaisance jusqu'à informer d'avance M. Gladstone de sa résignation et lui donner ainsi le temps de former son cabinet qui se compose comme suit :

M. Gladstone, Premier Ministre sans portefeuille ; Sir Wm Page Wood, Lord Grand Chancelier ; Lord Kimberley Président du Conseil Privé ; Comte Russell Lord du Sceau Privé ; M. Robert Lowe Chancelier de l'Echiquier, M. Childers Premier Lord de l'Amirauté ; Lord Clarendon Ministre des Affaires Etrangères, M. Henry A. Bruce Ministre de l'Intérieur ; M. Cardwell Ministre de la Guerre ; le duc d'Argyle, Secrétaire de l'Inde ; Comte Granville, Ministre des colonies, M. Chichester Fortescue, Secrétaire pour l'Irlande, M. Gozchen, Président du "Poor Law Board," M. John Bright, Président de la Chambre de Commerce, Comte de Grey, Directeur général des Postes ; M. Charles P. Villiers, Chancelier du Duché de Lancastre ; Comte Spencer Lord Lieutenant d'Irlande ; Maintenant qu'avons-nous à attendre de cette nouvelle administration ? La présence de M. Bright dans le cabinet donne sans doute des espérances au parti sécessionniste de la Nouvelle Ecosse, tandis que celle de Lord Kimberley et du Comte de Granville, tous deux grandement intéressés dans les affaires de la Baie d'Hudson, rendra nécessairement plus difficiles les négociations entamées sous le ministère précédent. Nos négociateurs Sir George Cartier et M. McDougall sont encore en Angleterre et ne sont pas attendus avant la fin de janvier. M. McDougall est encore malade et par un bien triste concours de circonstances, en même temps qu'il était lui-même dans un état inquiétant, Madame McDougall, à Ottawa, qui se disposait à aller le rejoindre, est tombé dangereusement malade. Si l'on en croit les journaux, les deux époux se sont même fait leurs adieux par le câble transatlantique, heureusement cependant, le double malheur qui menaçait cette famille s'est éloigné, et il y a lieu d'espérer qu'ils pourront se revoir et se féliciter mutuellement sur leur retour à la santé.

Sir George Cartier a dû assister le 15 à l'ouverture par commission royale du Parlement Anglais. Aussitôt après la lecture du discours d'ouverture, la Chambre des Lords s'est ajournée au onze de Février prochain, et la Chambre des Communes au 29 Décembre, pour permettre aux membres du nouveau ministère de se faire réélire.

Le nouveau ministère anglais aura à s'occuper d'une question étrangère aussi importante que celle de l'Eglise établie d'Irlande, car il s'agit de l'ultimatum de la Turquie à la Grèce. L'Angleterre, de même que les autres Puissances, a conseillé à la Grèce de se rendre aux demandes

de la Sublime Porte. Cependant le roi George, suivant le désir de son peuple, n'en a rien fait, et le télégraphe nous annonce, à l'heure même, les préliminaires d'un conflit qui pourrait enflammer toute l'Europe.

La Russie, si elle considérait la Grèce assez forte pour lutter contre la Turquie, ne demanderait pas mieux que l'abaissement de cette puissance qu'elle a toujours vue d'un mauvais œil, surtout depuis la dernière guerre d'Orient ; mais comme la Grèce ne saurait lutter avantageusement qu'avec son concours, elle fera tout en son pouvoir pour retarder le conflit et l'empêcher si c'est possible.

Cette nouvelle question d'Orient va détourner pour le moment, les regards qui semblaient fixés sur l'Espagne. Cependant, les élections pour les Cortès qui vont décider du sort de la nation, sont commencées dans les villes, et on annonce que jusqu'à présent, la majorité des membres élus est favorable à la monarchie. Toutefois, on craignait non sans raison que le retard inattendu de la réunion des Cortès ne profitât au parti républicain et ne nuisît d'une manière regrettable au fonctionnement du gouvernement provisoire. D'imposantes manifestations ont eu lieu le 29 Novembre dans les rues de Madrid en faveur d'une République et la révolte de Cadix prouverait que le gouvernement actuel ne se soutiendrait pas longtemps avec ses tendances monarchiques. Les troupes du gouvernement n'ont pas eu à combattre les insurgés de Cadix, car ceux-ci se sont rendus et ont déposé leurs armes entre les mains du Consul des Etats-Unis. Suivant d'autres nouvelles, le parti monarchique représenté par le triumvirat, loin de s'affaiblir, aurait puisé de nouvelles forces dans le concours de plusieurs hommes importants, entr'autres de M. Escalante, commandant-général des milices qui aurait fait, en donnant sa démission, un loyal appel aux troupes pour soutenir le gouvernement provisoire dans tous ses actes. D'un autre côté, nous voyons dans la correspondance de M. Gaillardet au *Courrier des Etats-Unis*, qu'on écrit de Madrid au *Gaulois* que le Général Prim, fidèle à son programme, n'a eu et n'aura jamais aucun rapport avec aucun membre de la famille des Bourbons et que ses collègues et lui ont trouvé un candidat "qui sera très-sympathique à tous les partis." Comme ce sera le cadavre du nouvel an du ministère à la nation, on ne veut pas le faire connaître avant la réunion des Cortès.

En attendant le choix des Cortès, l'Espagne est inondée de lettres de manifestes et d'épîtres aux Espagnols ; chaque publiciste étranger se croit obligé de donner un conseil, chaque candidat désire faire connaître ses intentions et chaque parti fait imprimer sa profession de foi et nomme son chef. Pendant ce temps, la reine détrônée vit tranquillement à Paris et a retardé son voyage de Rome, peut-être pour attendre l'ouverture du Concile Oecuménique.

Au sujet de ce futur Concile, qui illustrera à jamais l'année 1869, Mgr Dupanloup Evêque d'Orléans vient de publier un travail remarquable qui a été lu avec bonheur par tout ce qu'il y a de catholique dans le monde. Il n'y a que Rome, l'Eglise et ses luttes qui peuvent inspirer de tels flots d'éloquence ; qui méritent d'avoir de si nobles défenseurs. On le voit aussi, tout ce qui intéresse Rome intéresse le monde entier. Aussi dernièrement, l'exécution des deux criminels Monti et Foguetti exécutés pour avoir essayé de faire sauter la caserne des zouaves pontificaux a-t-elle fait le tour des journaux des deux mondes. Ces deux criminels sont morts paraît-il en demandant miséricorde à Dieu ; mais les garibaldiens ont entendu "Vive l'Italie" et le parlement de Florence a voté des pensions à leurs veuves et à leurs enfants.

Pour plusieurs députés, ça même été une occasion de laisser éclater des cris de haine contre la France. Mais la France n'entendra pas ces cris, elle les méprisera, elle ne perdra pas son temps avec les Italiens, car d'un jour à l'autre, elle peut avoir à combattre une nation plus puissante que l'Italie.

M. de Bismark est de retour à son poste au cabinet de Berlin ; son absence du Ministère lui a sans doute permis de reprendre assez de force pour continuer l'*envahissement prussien*. Il reste maintenant bien peu à faire : déjà la plupart de ces duchés, grands duchés et royaumes qui étaient jadis des états indépendants dans la Confédération Germanique, sont unis à la Prusse par le système militaire ; il ne manque plus que l'unité législative, la centralisation du pouvoir, l'Empire d'Allemagne. Le royaume de Hanovre a existé ; maintenant c'est une partie de la Prusse. Le royaume de Saxe voudrait exister indépendant encore, mais son roi n'est plus qu'un des premiers fonctionnaires prussiens. De tous ces rois, un seul, paraît-il, est déterminé à résister à l'envahissement, c'est le roi de Wurtemberg. Heureusement pour lui, l'Empereur des Français a toujours ses regards tournés de ce côté, il s'oppose au complet envahissement de l'Allemagne du Nord, et l'Autriche à celle du Sud. Sans la France, sans l'Autriche, sans le traité de Prague, et la Conférence de Londres où seraient maintenant les limites de la Prusse ?

Sur ce continent, les choses prennent un caractère plus pacifique ; cependant dans l'Amérique du Sud, la révolution a arboré son étendard dans l'île de Cuba ; et si le nouveau capitaine espagnol tarde trop à arriver avec des renforts, ce que Victor Hugo conseille à l'Espagne pourrait bien arriver ; seulement l'Espagne aurait Cuba de moins sans avoir Gibraltar de plus. Une guerre acharnée et cruelle se poursuit encore au Paraguay. D'après les dernières nouvelles, Lopez, ce sanguinaire dictateur serait victorieux et les forces brésilliennes et leurs alliées auraient

été repoussées dans plusieurs attaques. Mais détournons nos regards de ces pays malheureux où la guerre règne avec toutes ses horreurs et rapportons-les d'abord sur nos voisins, ensuite *une année*, et puis sur nous-mêmes.

Avant de quitter son siège présidentiel, M. Johnson vient de lancer une proclamation qui sera bien vue de tous les amis de l'ordre et de l'humanité. C'est une amnistie, un pardon général accordé à tous ceux qui ont pris part à la révolte du Sud " afin de rétablir l'ordre et la prospérité dans tout le pays et de renouer les relations de confiance et de fraternité parmi tout le peuple." N'est-ce pas que cet acte couronne dignement l'administration du Président actuel qui a toujours cherché à calmer les haines et à étouffer les sentiments de vengeance, funestes conséquences d'une guerre civile? Et cependant le Congrès et tous les ennemis de M. Johnson, non seulement désapprouveront cet acte de justice, mais encore ils prétendront que la constitution ne lui donne pas le droit d'agir ainsi. Toutefois le président peut être sûr de l'approbation des honnêtes gens de tous les partis et cela devra lui suffire. Cette mesure termine le procès de M. Jefferson Davis pour crime de haute trahison, procès qui avait fini par tourner à la comédie. Elle aura aussi pour effet de donner de l'espoir au peuple du Sud : les propriétaires reviendront et avec eux sinon les richesses du moins le travail qu'on ne rencontre presque plus dans ces états depuis plusieurs années. Ainsi que nous l'avons dit, une nouvelle ère se lève pour la grande république voisine; les journaux du Sud, nous apprennent que les récoltes de l'année ont été bonnes, et que l'énergie des blancs a fait disparaître cet état de meurtre et de massacres quotidiens dont nous avons parlé dans notre dernière revue et que le peuple entier a confiance dans le nouveau président élu et croit qu'il se montrera aussi juste pour le Sud que pour le Nord.

Ici, en Canada, la session de la législature locale de Québec convoquée pour le 20 janvier donnera plus d'intérêt à notre ère politique qu'elle n'en avait eu depuis la clôture du parlement fédéral. La législature d'Ontario s'est ajournée au 6 de janvier, et ne siégera probablement point bien longtemps après cette date.

La présence des députés dans notre bonne ville de Québec fera sans doute renaitre la gaieté, reluire sur cette ville un reflet de son ancienne splendeur de capitale. Espérons que suivant le bon exemple de notre Lieutenant Gouverneur, l'année se commencera et se continuera aussi gaieusement qu'elle doit être terminée.

Nous avons à mentionner aussi l'arrivée de Sir John Young, notre nouveau Gouverneur-Général. C'est le 27 de novembre dernier qu'il fit son entrée dans notre capitale fédérale au milieu d'une belle et imposante démonstration. Lorsque Sir John Young prêta serment comme administrateur, le premier du courant, la cérémonie fut encore plus brillante. Parmi les personnes présentes dans la Chambre du Sénat, on remarquait Sir John A. McDonald, K. C. B., les Honorables Tilley, C. B. Langevin, C. B. et Campbell; Lady Young, Lady McDonald, Madame Tilley et tout ce que la capitale possède de personnes distinguées entouraient le trône. La salle présentait un coup d'œil magnifique : rarement on a vu un aussi brillant assemblage d'uniformes, de costumes et de toilettes. Sir John Young prêta serment entre les mains de l'Hon. Juge en chef Hagarty et des Hons. Juges Morisson et Wilson d'Ontario. Nous aurions aimé à décrire au long cette intéressante cérémonie, mais l'espace nous manque et nous préférons donner avec l'aide de *Burke's Peerage and Baronetage of the British Empire* les détails suivants sur la famille du nouveau gouverneur.

En 1541, John Young, bourgeois d'Édimbourg, se mariait avec Margaret Scringeur, de cette ancienne et noble maison de Scringeurs, nommés par Alexandre II porte-étendards héréditaires des rois d'Écosse, et connu plus tard sous le nom de Comte de Dundee, Margaret Scringeur était sœur de Henry Scringeur, célèbre professeur de Philosophie et de Loi Civile à Genève. Le fils cadet de John Young, Sir Peter Young fut fait chevalier par Jacques II d'Angleterre, en 1605, après avoir été nommé Asst-Gouverneur avec Georges Buchanan du Roi Jacques VI. Il accompagna le roi dans plusieurs voyages en Écosse et dans d'autres pays, et fut envoyé trois fois comme Ambassadeur près de la Cour de Danemark. Ses talents et ses aimables qualités joints à une éducation supérieure lui attirèrent l'estime et l'affection de son roi qu'il servit fidèlement dans de hautes positions jusqu'à sa mort. Son oncle Henry Scringeur lui laissa une magnifique bibliothèque riche en manuscrits grecs. A cette époque 1611, quelques-uns des descendants de la famille passèrent en Irlande et s'établirent dans le comté d'Ulster. Parmi eux était le Rév. John Young de l'Église d'Angleterre, ancêtre de Sir John Young Bart., notre nouveau Gouverneur-Général. La mère du Rév. John Young était la sœur de Sir Peter Young. Le Rév. John Young se maria en Écosse avec la fille du Comte Douglass et il alla ensuite s'établir dans le Nord de l'Irlande. En échangeant avec Lord Abercorn par l'entremise de son beau-père des propriétés situées dans les comtés de Donegal et Derry en Irlande pour l'équivalent de ces propriétés en Écosse, il devint un grand propriétaire. Les richesses de la famille s'accrurent encore par le mariage d'un des petits-fils du Rév. John Young avec la fille du Très-Révérénd Andrew Knox, évêque de Raphoe qui laissa un brillant héritage. Parmi les fils de Thomas Young, qui hérita ainsi par son oncle, se trouva le Rév. John Young, d e Eden, comté d'Armagh. Il eut plusieurs enfants. Le second

de ces enfants fut Sir William Young Baronet de Baillieborough père de Sir John Young notre nouveau Gouverneur-Général. Il fut créé Baronet en 1821 et est mort en 1848; il était directeur de la Compagnie des Indes.

Son fils aîné le Très-Honorable Sir John Young Baronet du Château de Baillieborough, comté de Cavan, le Gouverneur-Général actuel du Canada, est Conseiller Privé, Chevalier Commandeur de l'Ordre du Bain, Chevalier Grand Croix de l'Ordre de St. Michel et St. George, a été membre du Parlement pour le comté de Cavan, Secrétaire conjoint de la Trésorerie de 1841 à 1844, Premier Secrétaire pour l'Irlande de 1852 à 1859, Lord Commissaire en Chef pour les Iles Ioniennes, et dernièrement Gouverneur de la Nouvelle-Galles. Sir John Young, épousa en 1835 Adelaïde Azabella, sœur de la défunte Marquise d'Hadfort, veuve de Edouard Faite Dalton. Avant son départ pour le Canada, Sir John Young a été fait Chevalier Grande Croix de la première classe, division civile du Très-Honorable Ordre du Bain.

L'année qui se termine si gaieusement pour nous, laisse à la France de profonds souvenirs de deuils, de pertes récentes. En publiant dans notre dernière petite revue une si longue liste de victimes illustres, nous espérons que la mort se montrerait pour quelques temps satisfaite des grands coups qu'elle venait de frapper; du moins nous pensions que la France serait épargnée. Hélas! nous nous trompions. Et qui peut compter avec la mort? Elle vient de frapper, et c'est encore la France dans une de ses gloires les plus pures. Berryer, le plus grand des orateurs que la France ait eus depuis Mirabeau, vient de mourir dans son château d'Angerville.

Pierre Antoine Berryer naquit à Paris, le 4 janvier 1790. Originaire de l'Alsace, sa famille a longtemps porté le nom de Mittelberger; mais le grand orateur dont la France pleure aujourd'hui la perte, a illustré à jamais le nom de Berryer. Son père, avocat au barreau de Paris, se faisait aussi remarquer par son éloquence et son caractère honnête. Ses talents et ses études lui assuraient une place distinguée, soit à l'Assemblée Législative ou à la Convention; mais il préféra rester à l'écart, déplorant la ruine des vieux privilèges de l'ordre, et élevant son fils dans l'amour des institutions à l'ombre desquelles la France avait acquis tant de gloire depuis tant de siècles. M. Berryer confia l'éducation de son fils aux oratoriens de Juilly. Ses années de collège ne furent pas brillantes, car s'il fit preuve d'une intelligence remarquable, il ne se montra point parmi les plus studieux élèves. Et s'il fut parfois superbe en amplification ou en discours français, il fut aussi d'une médiocrité évidente pour le latin, et d'une faiblesse humiliante pour le grec. D'un autre côté, l'élève était d'un ferveur remarquable; il était si fervent, dit l'auteur de la "Galerie des Contemporains illustres," à qui nous empruntons ces renseignements, qu'après sa philosophie, il voulait absolument se faire prêtre, et qu'on eut toutes les peines du monde à l'empêcher d'entrer dans un séminaire. Mais son père voulut le faire avocat, et Berryer obéit. Cette docilité aux ordres paternels ne pouvait changer ses idées, et cette première éducation religieuse laissa au cœur du jeune homme une impression ineffaçable. Après quelques années, partagées entre l'étude théorique du droit et l'étude expérimentale de la vie; après quelques années, passées chez le patron à apprendre la procédure, après avoir, à peine âgé de vingt et-un ans, épousé, malgré bien des obstacles, mademoiselle Gauthier, fille de M. Gauthier, administrateur des vivres, M. Berryer entra au barreau dans les derniers temps de l'empire: ses débuts furent autant de triomphes. A cette époque, les opinions politiques de M. Berryer étaient nulles; il partageait cependant jusqu'à un certain point l'enthousiasme napoléonien de la jeunesse d'alors. Toutefois, quand la Restauration arriva, elle trouva dans M. Berryer un royaliste dévoué, et depuis cette époque, la ligne politique de l'homme, prise dans son ensemble n'a plus varié. La droiture de son cœur et l'amour de la justice l'empêchèrent cependant d'approuver les sanglantes réactions du parti ultra-royaliste en 1815. Et, lorsqu'à cette époque, les royalistes se divisèrent en deux camps, les royalistes ministériels et les royalistes de l'opposition, Berryer passa dans ce dernier parti; c'était sa destinée de rester dans les rangs de l'opposition et de soutenir par son éloquence les droits de la minorité. Dans l'affaire des généraux Canuel et Donadien, prévenus de complot contre la vie du roi, M. Berryer se signala par de violentes sorties contre le ministère Decazes, qu'il accusait d'être l'instigateur des insurrections de Lyons et de Grenoble. Une brochure qu'il publia à cet effet, fit scandale, et M. Berryer se trouva dès ce moment attaché à la nuance des royalistes purs, groupés autour de MM. de Châteaubriand, de Bonald, La Mennais, Corbière, de Villèle. Dès cette époque aussi, c'est-à-dire en 1821, lorsqu'il n'y avait plus d'opposition, M. Berryer eut à combattre, et souvent contre ses amis politiques, pour les libertés de la presse, qu'il défendit jusqu'à sa mort, et qui eurent le chaleureux appui de ses dernières paroles. En 1830, après avoir refusé, sous le ministère de Villèle, le titre de procureur-général, préférant son existence d'avocat, indépendante, large et riche d'émotions, M. Berryer accepta sous le ministère Polignac d'être mis sur la liste des candidats ministériels, et, pour fonder ses droits d'éligibilité, ce fut alors qu'il acheta sa terre d'Angerville. Il fut élu par le collège électoral du Puy (Haute-Loire) en remplacement de M. de Labourdonnay nommé pair de France. M. Berryer parut pour la première fois à la tribune le 9 mars 1830, dans la discussion de la fameuse adresse des 221 qu'il repoussa énergiquement, comme inconstitutionnelle et factieuse. Nous reproduisons de l'auteur cité plus haut, les paroles

suivantes qui furent pour ainsi dire ses premières à la tribune parlementaire ; elles expliquent toute sa vie : " Que m'importe, disait-il, quand les droits du roi sont blessés, quand la couronne est outragée, que votre adresse soit remplie de protestations de dévouement, de respect et d'amour ? Que m'importe que vous disiez : les prérogatives du roi sont sacrées, si, en même temps, vous prétendez le contraindre dans l'usage qu'il doit en faire." Mais la révolution de juillet arriva, et il fallut prêter serment au nouveau régime. Que devait faire l'orateur légitimiste, seul, en face d'un serment qui répugnait à sa conscience ? Alors, Berryer, pensant que le serment prêté entre les mains du souverain, ne saurait l'engager pour la discussion et la critique des actes du gouvernement, prêta serment sous toutes réserves, resta député et se trouva dès lors engagé dans cette voie d'opposition permanente, qu'il n'a plus quittée depuis. Maintenant, explique qui pourra, comment on reste fidèle à un gouvernement, auquel on a prêté serment, lorsqu'on le combat toute sa vie. Cependant, comme le remarque cet homme de rien, qui nous fournit bien des renseignements : à une époque où toute chose se toise à la mesure de l'intérêt matériel, Berryer n'aurait-il pas gagné à ne point sacrifier sa vie pour une cause perdue et à reprendre sa belle et lucrative carrière d'avocat ? Ne faut-il pas admirer ce beau, et maintenant, rare spectacle, celui d'un homme qui se décide à descendre dans l'arène pour soutenir, seul contre tous, une lutte sans relâche, sans résultats, peut-être même sans espérances ? Ce serment une fois prêté, la position du grand orateur ne devint pas plus facile, la tâche était rude et il était difficile d'élever la voix en faveur du passé, devant ceux-là mêmes qui l'avaient détruit. Aussi Berryer n'adopta pas ce mode de procéder, il sut agir avec plus de tactique ; dès l'abord, il prit l'initiative de toutes les propositions en faveur auprès des masses. Ainsi, il réclama énergiquement l'application du jury aux délits de la presse, la diminution du droit de timbre, l'extension de la loi municipale et la nomination des maires délégués à la commune, l'élargissement des droits électoraux et l'abolition du cens. Aussi devint-il bientôt non-seulement l'homme du parti vaincu, mais bien l'homme de tous les partis hostiles au gouvernement de juillet et bientôt la gauche tout entière finit par prendre sa part des triomphes de l'orateur, et subit l'irrésistible ascendant de son éloquence. En 1832, l'orateur légitimiste essaya de détourner le soulèvement tenté par la duchesse de Berry, dans la Vendée ; mais ses efforts sont infructueux, la duchesse refuse de suivre ses conseils, et lorsque les troubles éclatent, il est arrêté à Angoulême, livré aux tribunaux militaires, jusqu'à ce que la cour de cassation le remette sous la juridiction civile. Après quatre mois de détention préventive, M. Berryer passe devant la cour d'assises de Blois ; il est acquitté solennellement. En 1836, Berryer se transporta à Goeritz, pour voir Charles X, avant sa mort. Dans cette même année, Berryer, plein de désintéressement, comme avocat, obligé par ses hautes relations, de mener une existence somptueuse, se vit dans la nécessité de vendre sa terre d'Angerville. Mais une souscription volontaire de ses amis politiques et de ses admirateurs, lui rendit son domaine et sa fortune. En 1843, pour donner un nouveau gage de sa fidélité à son parti, M. Berryer se rendit à Belgrave-Square, présenter ses hommages. A son retour, il encouragea, lui aussi, les félicitations de la Chambre, sans pouvoir les conjurer par sa parole ; mais comme on le força à donner une démission qui n'aurait d'ailleurs rien prouvé, il consentit à se soumettre à une réélection ; il gagna sa cause auprès des électeurs de Marseille, ville qu'il avait précédemment préférée à quatre autres qui l'avaient élu, et il reparut triomphant à la Chambre. En 1848, il fut nommé représentant, par le Département des Bouches du Rhône. Berryer vota alors pour le projet de décret sur le cautionnement des journaux, contre l'abolition de la peine de mort, contre le remplacement militaire, et pour la dissolution de l'Assemblée Nationale. Le comité électoral de la rue de Poitiers, comptait Berryer au nombre de ses membres, et il était un des chefs de cette majorité, formée par la coalition des anciens partis monarchiques et qui devait aboutir à la restauration de l'Empire. Il s'efforça aux derniers jours de prévenir un tel résultat, et on connait sa résistance, du 2 décembre, dans la réunion du Xe arrondissement, où fut proclamée par l'Assemblée Nationale la déchéance du président. Mais toutes ses vigoureuses protestations n'aboutirent qu'à le faire conduire, lui et ses collègues, à Mazas. Depuis lors, Berryer n'oublia jamais le 2 décembre, et lorsqu'en 1854, il entra à l'Académie Française, il demanda et obtint la permission de ne pas se présenter devant l'empereur. Plus tard, dernièrement, Berryer, mourant, écrivit une lettre exprimant ses sympathies pour les victimes du 2 décembre, et approuvant les démonstrations qui ont troublé Paris, et dont nous avons parlé plus haut. Au milieu des agitations politiques, M. Berryer trouva encore le temps d'être le premier avocat du barreau de Paris. Il fut élu bâtonnier de l'ordre des avocats en 1852. Parmi ses plaidoyers les plus célèbres, on cite ceux pour Laménais (1826), Châteaubriand (1833), André de Puyraveau, Voyer d'Argenson (1834), le prince Louis-Napoléon (1840), le procès Larocnière, ses divisions pour Seguin contre Ouvrard, pour Castaing, Dehors, etc., etc., etc., outre la défense de plusieurs journaux, entr'autres la *Quotidienne*, la *Gazette de France*, le *Renouveleur*, le *Revenant*.

Dans sa vie privée M. Berryer, au dire de tous ceux qui l'ont connu était doux, facile, enjoué, expansif ; artiste de la tête aux pieds, passionné pour la musique, insoucieux d'avenir, jetant l'argent par les fenêtres et jouissant largement du droit que la nature lui avait donné de se passer d'étude et de travail. Il était aussi très-généreux et on rapporte de lui

que lorsque Dehors qu'il avait réussi après trois procès à arracher à une condamnation capitale, aussitôt rendu à la liberté s'empressa d'accourir avec son fils et sa fille, chez son sauveur à qui il offrit un paquet de billets de banque, fruit de ses économies, Berryer par un de ces instincts de générosité qui le caractérisaient, divisa le paquet en deux parts, présenta l'une à la fille pour sa dot et l'autre au jeune homme pour qu'il lui fût permis de compléter son éducation. Tel était l'homme que la France pleure aujourd'hui, que le monde entier vient de perdre.

A toutes les nécrologies européennes de l'année, s'ajoute encore dans le dernier mois les décès de M. Empis, l'un des quarante de l'Académie Française, qui laisse vacant le trente-deuxième fauteuil de cette illustre assemblée et de M. Charles Bataille, écrivain léger et humoristique, plein de verve et d'esprit. Dans une de ces lettres mirobolantes dont il a le secret Victor Hugo lui écrivait un jour : quand on a votre talent, on ne doit pas s'appeler *Bataille*, mais *Victoire* ! " Victoire, répondit ingénument et finement le jeune écrivain, c'est le nom de ma cuisinière ! " C'était faire tomber de haut le poète aux superbes antithèses.

M. Empis, né en 1795, débûta par des librettos d'opéra. Il écrivit un bon nombre de tragédies lyriques et de comédies, dont quelques unes eurent un succès de vogue. En 1847, il remplaça M. Jouy à l'Académie française, et en 1857 il remplaça M. Arsène Houssaye, comme directeur de la comédie française. Il fut remplacé lui-même dans cette charge par M. Edouard Thierry en 1859, et obtint peu après celle d'inspecteur général des bibliothèques.

En Canada, nous avons perdu depuis notre dernière livraison, M. le juge Smith, ancien ministre, et M. Médéric Marchand, jeune avocat qui avait rempli plusieurs fonctions publiques, entr'autres celle de substitut du procureur-général dans plusieurs districts, et celle plus modeste, mais non moins utile de secrétaire-trésorier du bureau des écoles catholiques de Montréal.

M. Smith fut fait procureur-général en 1844, à la veille de l'élection générale qui suivit d'assez loin, comme on sait, la résignation de MM. Baldwin et Lafontaine et de leurs collègues sous Lord Metcalfe. Vers la fin de l'administration Viger-Draper, dont il avait fait partie et dont MM. Viger et Draper se retirèrent eux-mêmes l'un après l'autre assez longtemps avant sa chute, M. Smith fut fait juge et remplacé comme procureur-général par M. Badgley. Depuis quelques mois seulement M. Smith avait obtenu sa retraite et il était de retour d'Europe depuis quelques semaines lorsque la mort l'a frappé. C'est donc encore un des acteurs de la grande lutte constitutionnelle qui suivit l'union des Canadas, qui disparaît de la scène de ce monde.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DES SCIENCES PHYSIQUES.

— *La lumière électrique en Amérique.* — L'arrivée à New-York, dans les premiers jours d'octobre, du Paquebot transatlantique le *Saint-Laurent* éclairé par la lumière électrique de la Compagnie l'*Alliance*, a excité le plus vif enthousiasme. Sa traversée avait été éminemment heureuse et agréable ; la mer était illuminée au loin ; les navires, la terre, les bouées se voyaient à une très-grande distance ; et, si une montagne de glace avait flotté à l'horizon, elle serait apparue étincelante de clarté. M. le Capitaine de Bocandé, émerveillé lui-même de son succès, disait à tous ceux qui se pressaient pour l'entendre, que, dans sa conviction profonde, l'adoption à bord des paquebots de cette lumière providentielle préviendrait à jamais les collisions. Ses rayons étincelants illuminent les ténèbres les plus profondes, pénètrent à travers les brouillards les plus épais, et révèlent la marche d'un navire en vue à une si grande distance, qu'on a largement le temps nécessaire pour changer de route, si la nécessité s'en faisait sentir. Les autres avantages considérables de cette lumière, disait encore M. le capitaine de Bocandé aux New-Yorkais étonnés, sont : 1° qu'on peut éclairer de nuit, à volonté, soit l'intérieur du navire, pour y disposer les colis ; soit l'intérieur de la chambre des machines, quand les réparations sont nécessaires ; soit le pont, pour embarquer le charbon ou les marchandises ; soit toute autre région du paquebot, de telle sorte que les travaux de tout genre sont aussi faciles qu'en plein jour. Lorsque le plus important est de se dépêcher, et de mettre le navire prêt à partir dans le plus court délai possible, la lumière électrique ne saurait être remplacée par rien. Cette lumière, enfin, qui saute presque instantanément du pont au mât de beaupré, du mât de beaupré au grand mât, du grand mât dans la coque ; qui éclaire à volonté tous les points de l'horizon et montre, grâce à la lunette de nuit tournante de M. le commandant du Buisson, tout ce qu'on a intérêt à voir, devient en même temps la meilleure source qu'on puisse imaginer de signaux visibles et intelligibles à des distances jusque-là inabordable.

Pendant les quelques jours que le *Saint-Laurent* est resté amarré dans le port de New-York, une foule immense est venu le visiter, et l'on comp-

tait dans son sein un très-grand nombre d'armateurs, de directeurs de Compagnies de navigation, de capitaines au cabotage ou au long cours, etc. M. de Bocandé a répété devant cette foule intelligente, et qui exprimait hautement son approbation entière, toutes les expériences qui lui ont été demandées; éclairant tour à tour la côte, la rivière et la baie d'Hudson; faisant voir les édifices ou les navires comme en plein jour, à ce point qu'on voyait distinctement, sur les visages des personnes que le faisceau rencontrait dans sa route, l'étonnement dont elles étaient saisies en se voyant subitement inondées d'une lumière dont elles n'avaient aucune idée. Et ce peuple, éminemment pratique, énumérait déjà les innombrables applications que la lumière électrique allait recevoir immédiatement aux États-Unis. C'était un *Go a head* universel! Écoutez le *New-York Herald*, qui, avec tous les autres journaux américains, s'est fait l'écho empressé et rétentissant de la grande nouvelle. " Comme la machine magnéto-électrique, avec tous ses accessoires, ne coûte que 4000 dollars (20,000 francs, pour la France, c'est énorme; pour l'Amérique, ce n'est rien), il faut qu'on l'installe immédiatement à bord de tous les navires de l'Océan (*every Ocean Steamship*). En même temps, des machines de moindre puissance, et, par conséquent, moins chères, devront être montées sur les trains des chemins de fer, sur les bateaux à vapeur des grandes rivières, sur les jetées, etc. Combien seront ainsi conjurés d'accidents graves, qui arrivent chaque jour sur nos voies ferrées, parce que les trains ne signalent pas à temps leur distance! Une douzaine de lumières, semblables à celle qui illumine le *Saint-Laurent*, convenablement disposées et espacées, suffiraient à éclairer tous les quais de l'immense cité. Une autre douzaine de machines, réparties avec intelligence dans son intérieur, donnerait incomparablement plus de lumière que tous les becs de gaz actuels et seraient, pour le peuple, un impôt beaucoup moins onéreux. Un demi-million de dollars (2,500,000 francs), employés à acheter des machines de la Compagnie *Alliance*, avec une dépense par nuit d'une centaine de francs en crayons de charbons de cornue, une somme relativement minime, pour couvrir les frais de houille des petites machines à vapeur et de main-d'œuvre, seraient tout ce qu'il faudrait (en ne faisant entrer en ligne de compte, comme on le doit, que l'intérêt du prix d'achat des machines) pour éclairer à *giorno* la troisième cité du monde chrétien.

" En résumé, dit le *New-York Herald*, la machine magnéto-électrique du *Saint-Laurent* est si parfaite, la manière dont les pointes des charbons s'enflamment est si prompte et si certaine, la lumière qu'elles émettent est si brillante, si fixe et coûte si peu, qu'il doit nécessairement en résulter une révolution complète dans l'éclairage des navires, des phares, des côtes et même des grandes cités." Les New-Yorkais rêvent déjà à l'effet splendide que produiraient quatre machines françaises, inondant de clarté le vaste espace de *Broad-Way*, depuis la batterie jusqu'à la quatorzième avenue.

Le retour du *Saint-Laurent* a été aussi heureux que l'aller; son capitaine est plus enchanté encore de son initiative. Il est reparti depuis quelques jours, et des mesures ont été prises pour que l'appareil tout entier saute du *Saint-Laurent* sur une locomotive qui s'élancera à grande vitesse de New-York à San-Francisco, à travers tout le continent américain. On parle aussi de l'achat du brevet de M. Auguste Berlioz par le gouvernement des États-Unis, ou la Maison-Blanche. Combien a été grande notre joie à nous qui l'avons tant encouragé, en apprenant que son intelligence, son courage, sa persévérance sont à la veille d'être couronnés par le plus éclatant des triomphes. On donne déjà comme absolument certaine la nouvelle de l'adoption de la lumière électrique à bord de deux des *Monitors* modèles de la marine militaire des États-Unis.— F. MOIGNO.

BULLETIN DES SCIENCES NATURELLES.

— L'étude des Cétacés et surtout des Baleines ne présente pas seulement une haute importance au point de vue zoologique; la pêche et la géographie pourraient même trouver des données importantes dans l'histoire de ces géants de la mer. Le baleinier a un grand intérêt à connaître les lieux où chaque espèce abonde, si tant est qu'il y ait encore des Baleines qui abondent quelque part, et le géographe peut être mis sur la voie de communications inconnues par l'apparition simultanée d'une même espèce dans des endroits en apparence sans communication directe.

La grande Baleine franche du Nord, si abondante encore au siècle dernier et si rare aujourd'hui, a été capturée au Spitzberg et au nord du Pacifique, portant les harpons des pêcheurs groenlandais encore dans les chairs. Le nord du Groenland et le nord du Spitzberg sont donc en rapport par une mer liquide qui communique directement avec la mer Pacifique par le détroit de Behring. On prétend, du reste, que le plus grand froid ne doit pas se produire au pôle Nord, mais à quelques miles de distance, sur deux points nommés pôles de froid maximum.

On sait positivement que la Baleine du Groenland ne double jamais le cap Farewell, qu'elle ne dépasse pas, à l'est comme à l'ouest de ce continent arctique, le 65° degré de latitude. Et, d'un autre côté, on sait également qu'il n'y a pas une Baleine qui passe la ligne de l'équateur. Peut-être l'expédition que l'on prépare pour le Spitzberg nous donnera bientôt des renseignements plus précis sur les régions boréales.

Nous admettons cinq espèces de Baleines véritables, c'est-à-dire de Baleines qui n'ont ni bosse ni nageoire sur le dos, et qui ont des fanons très-longs avec un rostre étroit et fortement courbé.

Ces cinq espèces, qui ne sont pas toutes également bien connues, sont réparties de manière que trois d'entre elles occupent l'hémisphère boréal et deux l'hémisphère austral; répartition inégale, mais qui semble correspondre avec l'étendue de la mer de glace qui couvre le pôle sud.

De ces cinq espèces de Baleines, une seule appartient au cercle polaire, et ne se trouve qu'au pôle boréal; les quatre autres sont des mers tempérées, une de l'Atlantique nord, une de l'Atlantique sud, une troisième du Pacifique nord et une quatrième du Pacifique sud. Elles occupent toutes les quatre une latitude à peu près correspondante, et la série de leurs stations forme deux zones qui embrassent le globe entier.

Si l'on représente sur un globe la répartition de ces quatre Baleines des régions tempérées et que l'on supprime les continents, on obtient un plan exactement semblable à celui que le commandant Murray a exécuté pour figurer les zones de calme à côté des zones des vents.

Il n'est pas sans intérêt de faire remarquer que toutes ces Baleines se distinguent entr'elles, non-seulement par des caractères tirés de leur organisation, mais également par les parasites, ou plutôt par les commensaux qui vivent à la surface de leur peau, et qui trahissent aussi bien la nationalité que l'espèce. Il est important d'attirer l'attention des baleiniers sur ces voyageurs de contrebande qui appartiennent presque tous au groupe des Crustacés cirripèdes.

La Baleine du cercle polaire, qui ne quitte jamais les régions couvertes de glaces, ne porte aucun Cirripède: on ne trouve chez elle que des cyames. Les quatre autres Baleines, qui habitent des régions tempérées ou chaudes, sont couvertes de *Diadema* et de *Tubicinella*.

On sait que tous les grands animaux ont leurs stations d'hiver et leurs stations d'été, et que non-seulement la même espèce fait régulièrement son apparition sur chaque côte, mais que les individus eux-mêmes sont quelquefois connus dans les parages qu'ils fréquentent. On cite même des Baleines que les pêcheurs désignent par un sobriquet.

Ces stations et les circonstances qui accompagnent leur apparition sont heureusement connues pour quelques espèces, et la connaissance de ces détails est d'une grande valeur pour leur distinction spécifique.

L'étude de ces stations ne présente pas seulement un haut intérêt pour apprécier l'aire plus ou moins vaste qu'occupe chaque espèce, elle peut nous faire connaître en même temps l'époque de la mise-bas, la durée probable de la gestation, et le temps pendant lequel le Baleineau accompagne sa mère.

Dans tel parage, en effet, la femelle met bas; dans tel autre parage elle conduit son Baleineau, et si l'on voit que les Baleineaux aient toujours le même âge, dans les mêmes localités, on a quelques éléments pour apprécier la durée de la gestation.

On a fait, à diverses reprises, l'observation que les Baleines, comme les Cétacés en général, n'échouent guère en visitant leurs stations régulières. Celles qui périssent ainsi sont généralement des individus isolés qui ont abandonné leur chemin ordinaire, et qui perdent de cette manière la trace de leur pâture. Leur arrivée régulière et normale dans une région doit correspondre avec l'apparition de Mollusques, de Crustacés ou de Poissons qui servent à leur entretien ordinaire.

C'est la *Balœna biscayensis* qui a été la première l'objet d'une pêche régulière, et l'on est d'accord pour regarder les Basques comme les premiers pêcheurs de Baleines.

Après cette Baleine, les Hollandais ont trouvé la Baleine franche au Spitzberg et à l'île Jan Mayen, et quand elle a diminué dans ces parages, ils ont été la chercher dans le détroit de Davis et la mer de Baffin.

Comme la pêche de la Baleine franche ne donnait plus de profit, les baleiniers sont allés poursuivre la *Balœna japonica* au nord du Pacifique, et ces fanons sont presque les seuls que l'on connaisse encore dans le commerce; ils portent le nom de *Nord-ouest*.

Enfin les baleiniers anglais se sont livrés presque en même temps à la pêche de la Baleine à la Nouvelle-Zélande, et là aussi le nombre en a considérablement diminué.

A l'époque où Cuvier écrivait ses *Recherches sur les ossements fossiles*, on croyait que ces animaux fuyaient devant l'homme, et se réfugiaient dans de nouveaux parages pour se soustraire à sa poursuite. Il a été reconnu depuis que c'est une erreur. Quand ces animaux deviennent plus rares dans une baie ou sur une côte, ce n'est pas qu'ils aillent se réfugier dans de nouvelles régions, comme le prouvent les observations faites sur la côte du Groenland, mais bien que leur nombre diminue; il en sera peut-être bientôt des Baleines, des Phoques et des Otaries surtout, comme du Sirénien, connu sous le nom de *Stellère*, que la cupidité de l'homme a complètement détruit en quelques années de temps.

CALENDRIER EPIGRAMMATIQUE PUBLICQUE POUR 1868.

JANVIER.

Le mois tire son nom du dieu Janus, auquel il était consacré.

Les instituteurs retirés de l'enseignement doivent faire leurs demandes de pension entre le 1er de ce mois et le 1er d'avril.

JOURS. EPHÉMERIDES ET AGENDA.

Mardi 1 CIRCONCISION, fête d'obligation.

Mardi 2 RAPPORTS SEMESTRIELS DUS. Bolivar libérateur, 1814.

Mardi 3 Naissance de Cicéron, 107 avant J.-C.

Mardi 4 Guerre entre les colonies anglaises et françaises, 1690.

Mardi 5 Vigil de l'Épiphanie. (4) L'armée anglaise capitule à Caboul, 1842.

Mardi 6 ÉPIPHANIE, d'obligation.

Mardi 7 (12) Arrivée des premiers colons au Maryland, 1632.

Mardi 8 UNIVERSITÉ LAVAL, commencement du 1er terme, 1815.

Mardi 9 (18) Naissance de Franklin, 1706.

Mardi 10 Sir Charles Bagot arrive au Canada, 1842.

Mardi 11 Onze Canadiens condamnés à mort, à Montréal, 1839.

Mardi 12 1er Dimanche après l'Épiphanie.

Mardi 13 Mécanisme de la Navy-Island, 1838.

Mardi 14 (19) Occupation de Dijon, 1814.

Mardi 15 La Convention adopte le drapeau tricolore comme drapeau national, 1794.

Mardi 16 L. J. Papineau, président de l'Assemblée législative, 1817.

Mardi 17 Naissance de Franklin, 1706.

Mardi 18 Émeute militaire à Madrid, 1835. Mort de Mgr. Denault, 1806.

Mardi 19 2ème Dimanche après l'Épiphanie. St. Nom de Jésus.

Mardi 20 Prise de la flotte hollandaise par des hollandais français, 1795.

Mardi 21 Sacre de Louis XVIII, 1775.

Mardi 22 Traité de commerce entre la France et l'Angleterre, 1860.

Mardi 23 Mort du duc de Kent, 1820. Mort de William Pitt, 1806.

Mardi 24 Incendie du Château St. Louis, 1834.

Mardi 25 Congrès de l'Université de l'École Normale Laval.

Mardi 26 3ème Dimanche après l'Épiphanie.

Mardi 27 (25) Protestation de l'Acad. Franc. en faveur de la liberté de la presse, 1827.

Mardi 28 (31) Le Cap Horn doublé, 1816.

Mardi 29 Arrivée de Lord Elgin, 1842.

Mardi 30 Emancipation catholique, 1820.

Mardi 31 Conférence des instituteurs de l'École Normale Jacques-Cartier.

FÉVRIER.

Février, Februarius, du mot Februus, nom de sacrifices qui avaient lieu dans ce mois, se trouvait à la fin de l'année, dans le 1er mois, se trouve à la fin de l'année, dans le 1er mois, se trouve à la fin de l'année, dans le 1er mois.

Ainsi nommé parce que Romulus l'avait consacré au dieu Mars : ce mois était le premier de l'année romaine.

JOURS. EPHÉMERIDES ET AGENDA.

Mardi 1 Mort de Charlevoix, 1761.

Mardi 2 1er Dimanche après l'Épiphanie.

Mardi 3 L'indépendance de la Grèce reconnue, 1830.

Mardi 4 RÉUNION DES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

Mardi 5 Tremblement de terre qui eut lieu au Canada, 1663.

Mardi 6 Occupation de Séville, 1810.

Mardi 7 Marie, reine d'Écosse, décapitée, 1587.

Mardi 8 La royauté abolie en Angleterre, 1789.

Mardi 9 Séparation de l'Angleterre, 1689.

Mardi 10 Cession du Canada à l'Angleterre, 1763.

Mardi 11 Naissance de Washington, 1733.

Mardi 12 Lewis, arrêté à Prescott, est exécuté à Kingston, 1839.

Mardi 13 Révolution en Angleterre, 1688.

Mardi 14 (16) Hotel-Dieu fondé à Montréal, 1644.

Mardi 15 Commencement de la dette nationale en Angleterre, 1600.

Mardi 16 Scagway, d'obligation.

Mardi 17 Les Russes défaits à Eupatoria, 1855.

Mardi 18 Mort de Luther, 1546.

Mardi 19 Naissance de Galilée, 1664.

Mardi 20 (29) L'Hotel-Dieu fondé à Québec, 1637.

Mardi 21 Création du Conseil Supérieur, à Québec, dans ce mois, 1663.

Mardi 22 Napoléon s'échappe de l'île d'Elbe, 1815.

Mardi 23 Quinquagésime.

Mardi 24 (26) Congrès de la paix à Paris, 1815.

Mardi 25 École des sourds-muets à Québec, 1832.

Mardi 26 LES CENDRÉS, d'obligation.

Mardi 27 Sir J. Colborne, administrateur, 1838.

Mardi 28 Le peuple de Paris se porte à Vincennes, 1791.

Mardi 29 (26) Mort de l'hon. Sir L. H. LaFontaine, 1864.

MARS.

Mars, Martius, du mot Mars, nom de sacrifices qui avaient lieu dans ce mois, se trouvait à la fin de l'année, dans le 1er mois, se trouve à la fin de l'année, dans le 1er mois.

Ainsi nommé parce que Romulus l'avait consacré au dieu Mars : ce mois était le premier de l'année romaine.

JOURS. EPHÉMERIDES ET AGENDA.

Mardi 1 1er Dimanche des Cendres.

Mardi 2 Mort de Pothier, 1772.

Mardi 3 Inauguration des écoles normales J.-C. et McGill, 1867.

Mardi 4 2ème Dimanche des Cendres.

Mardi 5 Massacre de Boston, 1770.

Mardi 6 3ème Dimanche des Cendres.

Mardi 7 4ème Dimanche des Cendres.

Mardi 8 5ème Dimanche des Cendres.

Mardi 9 Premières élections du Parlement uni du Canada, 1841.

Mardi 10 Napoléon à Lyon, 1815.

Mardi 11 Napoléon épouse Marie-Louise, 1810.

Mardi 12 Combat de Ten-Salmet, près d'Oran, 1840.

Mardi 13 (15) Champlain s'embarque pour le Canada, 1ère fois, 1603.

Mardi 14 6ème Dimanche des Cendres, 55 avant Jésus-Christ.

Mardi 15 7ème Dimanche des Cendres.

Mardi 16 Naissance du Prince Impérial de France, 1856.

Mardi 17 SAINT PATRICE, d'obligation.

Mardi 18 (22) Les Russes au Canada, 1615.

Mardi 19 SAINT JOSEPH, 1er patron du pays.

Mardi 20 (25) Traité de paix d'Amiens, 1802.

Mardi 21 Emprisonnement de M. Taschereau, 1810.

Mardi 22 8ème Dimanche des Cendres. Solemnité de St. Joseph.

Mardi 23 Révolution de la Grèce, 1821.

Mardi 24 La Savoie annexée à la France, 1860.

Mardi 25 ANNONCIATION, fête d'obligation. Incendie du G. Sémin. de Québec, 1865.

Mardi 26 (22) Luthéranisme en Amérique, 1792.

Mardi 27 Mort du Duc de Portland, 1840.

Mardi 28 Traité de paix entre la France et le Roi de Naples, 1801.

Mardi 29 9ème Dimanche des Cendres.

Mardi 30 Mort de Beethoven, 1827.

AVRIL.

Avril, Aprilis, dérivé du mot aperire, ouvrir, parce que la terre, dans ce mois, semble s'ouvrir à de nouvelles productions.

JOURS. EPHÉMERIDES ET AGENDA.

Mardi 1 DÉLAI POUR DEMANDE DE PENSION EXPIRE.

Mardi 2 (21) Ouverture de l'Exposition Universelle de Paris, 1867.

Mardi 3 Mort de M. J. Lesau, officier de ce Département, 1861.

Mardi 4 Insurrection en Sicile, 1860.

Mardi 5 10ème Dimanche des Cendres.

Mardi 6 (14) Le village de Sorel brûlé par les Américains, 1814.

Mardi 7 Traité entre la Turquie et la Russie, 1836.

Mardi 8 (9) JUBILÉ-SAINT. Mgr. de Pontbriand, évêque de Québec, 1741.

Mardi 9 VENTRE-SAINT. (12) Bombardement du fort Sumpter, 1861.

Mardi 10 SAINT-JOSEPH. Établissement des Ombuds, à Paris, 1828.

Mardi 11 PAQUES.

Mardi 12 Découverte de l'Amérique, par Christophe Colomb, 1492.

Mardi 13 Assaut du Président Lincoln, 1865.

Mardi 14 Établissement du bœuf des ports du Sud, 1861.

Mardi 15 (16) Mort de Franklin, 1790.

Mardi 16 Napoléon III visite l'Angleterre, 1856.

Mardi 17 Révolution américaine, 1776.

Mardi 18 (19) Mort de Louis XVI, 1793.

Mardi 19 Premier voyage de Jacques-Cartier, 1534.

Mardi 20 UNIVERSITÉ LAVAL, commencement du 2ème terme.

Mardi 21 (23) Congrès de N. D. fondé à Montréal, 1660.

Mardi 22 SAINT-JOSEPH. Établissement des Ombuds, à Paris, 1828.

Mardi 23 Destruction du chemin de fer d'Annapolis, 1861.

Mardi 24 Passage du Rhin, 1800. Reprise du Caire, 1800.

Mardi 25 11ème Dimanche des Cendres. Ste. Famille, J. M. J.

Mardi 26 (17) Mort de Louis XVI, 1793.

Mardi 27 York, aujourd'hui Toronto, pris par les Américains, 1813.

Mardi 28 (26) Ursulines de Trois-Rivières établies, 1677.

Mardi 29 La Louisiane cédée aux États-Unis, 1803.

MAI.

Le mois était dédié à Maia, mère de Mercure, messager des dieux.

La répartition de la cotisation se fait entre le 1er de ce mois et le 1er Juillet, et devient exigible après 30 jours d'avis : elle est légale quoique faite en tout autre temps.

JOURS. EPHÉMERIDES ET AGENDA.

Mardi 1 Sacre de Mgr. Lauevein, évêque de Rimouski, 1867.

Mardi 2 M. Talon, 1er intendant du Canada, 1664.

Mardi 3 12ème Dimanche des Cendres.

Mardi 4 (3) Mort de M. de Mély, 1665.

Mardi 5 RÉUNION DES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

Mardi 6 (10) Mort de Mgr. de Laval, 1788.

Mardi 7 (3) Mort de Mgr. de Laval, 1788.

Mardi 8 (10) Gouvernement Pontifical rétabli à Rome, 1814.

Mardi 9 Les Anglais prennent la Jamaïque, 1655.

Mardi 10 13ème Dimanche des Cendres.

Mardi 11 (10) Arrestation de Louis XVI, 1793.

Mardi 12 1er mariage dans la Nouvelle-Angleterre, 1621.

Mardi 13 Inauguration de l'École Normale Laval, 1957.

Mardi 14 Montréal arrive au Canada, 1766.

Mardi 15 Mort d'Orléans, 1847.

Mardi 16 (15) Les Sulpiciens partent pour le Canada, 1657.

Mardi 17 14ème Dimanche des Cendres.

Mardi 18 Napoléon, Empereur, 1804.

Mardi 19 Mort de Christophe Colomb, 1492.

Mardi 20 Mort de Lafayette, 1834.

Mardi 21 ANCIENNES, d'obligation.

Mardi 22 (17) Grand incendie à St. Hyacinthe, 1854.

Mardi 23 Établissement du Collège de la Trinité, 1846.

Mardi 24 (24) Naissance de la reine Victoria, 1819.

Mardi 25 (31) Le choléra en Angleterre, 1832.

Mardi 26 Grand incendie à Québec, 1845.

Mardi 27 Conférence des Inst. de l'Éc. Nor. J.-Cartier.

Mardi 28 Conférence des Inst. de l'École Normale Laval.

Mardi 29 PENTECÔTE.

JUIN.

Le mois était consacré à Junon, la souveraine des dieux.

Les rapports semestriels des écoles doivent être faits dans le cours de ce mois.

JOURS. EPHÉMERIDES ET AGENDA.

Mardi 1 Arrivée de l'abbé de Queyrols, Grand Vicaire de Rouen, 1644.

Mardi 2 (2) Occupation de Milan, 1800.

Mardi 3 15ème Dimanche des Cendres.

Mardi 4 (3) Fondation de l'établissement des PP. Récollets, à Québec, 1620.

Mardi 5 16ème Dimanche des Cendres.

Mardi 6 17ème Dimanche des Cendres. St. Trinité.

Mardi 7 Inauguration de l'Université de Toronto, 1827.

Mardi 8 Constitution de la Bas-Canada sanctionnée, 1791.

Mardi 9 RÉUNION DU CONSEIL DE L'INSTRUC. PUBLIQUE.

Mardi 10 (12) Bataille de Dunbar, 1719.

Mardi 11 (10) Condamnation à mort de Madame Elisabeth, 1794.

Mardi 12 (14) Bataille de Marengo, 1800.

Mardi 13 18ème Dimanche des Cendres.

Mardi 14 (15) Bataille de Waterloo, 1815.

Mardi 15 Élection de Pie IX, 1846.

Mardi 16 (17) Les États-Unis déclarent la guerre à l'Angleterre, 1812.

Mardi 17 Inauguration du Collège-Victoria, 1836.

Mardi 18 Mort de Maximilien, empereur du Mexique, 1867.

Mardi 19 Départ du Gouverneur Craig, 1811.

Mardi 20 19ème Dimanche des Cendres.

Mardi 21 Chumby arrive à Québec, 1ère fois, 1603.

Mardi 22 (22) Adjudication de Napoléon, 1815.

Mardi 23 SAINT JEAN-BAPTISTE, d'obligation.

Mardi 24 (25) Entrevue des empereurs Napoléon et Alexandre, à Tilsit, 1807.

Mardi 25 Fondation de la 1ère colonie anglaise en Virginie, 1685.

Mardi 26 (31) Le choléra en Angleterre, 1832.

Mardi 27 20ème Dimanche des Cendres.

Mardi 28 SAINT PIERRE ET PAUL, d'obligation.

Mardi 29 Prise de Silistrie par les Russes, 1829.

JUILLET.

Le mois, nommé d'abord Quintilis, prit le nom de Julius sous le consulat d'Antoine, en l'honneur de Jules César.

Election de commissaires et de syndics d'école. Les rapports des collèges et des institutions d'éducation supérieure doivent être faits dans le cours de ce mois.

JOURS. EPHÉMERIDES ET AGENDA.

Mardi 1 RAPPORTS SEMESTRIELS ET RAPPORTS DE L'ÉDUC. SUPÉRIEURE DUS.

Mardi 2 (1) Proclamation de la constitution des Prov. Brit. de l'Am. du Nord, 1867.

Mardi 3 Champlain visite Montréal en 1603, fondé Québec en 1608.

Mardi 4 Indépendance des États-Unis, 1776.

Mardi 5 21ème Dimanche des Cendres. Précieux Sang de N. S. J. C.

Mardi 6 Bataille de Wagram, 1809.

Mardi 7 (9) Prise d'Alger par les Français, 1830.

Mardi 8 (9) Départ du prince de Galles pour l'Amérique, 1860.

Mardi 9 (11) Déclaration de l'église paroissiale, à Québec, 1666.

Mardi 10 (11) Arrivée de M. d'Argenson, 1688.

Mardi 11 22ème Dimanche des Cendres.

Mardi 12 UNIVERSITÉ LAVAL, fin du 3ème terme.

Mardi 13 (14) Prise de la Bastille, 1789.

Mardi 14 (15) Assaut de Marat par Charlotte Corday, 1793.

Mardi 15 (16) Reprise de Lodi, 1796.

Mardi 16 Les Académiciens, 1785.

Mardi 17 (18) Prise de Gênes, 1806.

Mardi 18 23ème Dimanche des Cendres.

Mardi 19 (20) Proclamation de paix entre la France et la Russie, 1806.

Mardi 20 Bataille des Pyramides, 1798. Bataille de Bull-Run, défaite des Fédéraux, 1862.

Mardi 21 (19) Buenos-Ayres se déclare indépendant, 1816.

Mardi 22 (20) Le prince de Galles à St. Jean de Terre-Neuve, 1860.

Mardi 23 (21) Mort de Louis XVI, 1793.

Mardi 24 (22) Bataille d'Aboukir, 1799.

Mardi 25 24ème Dimanche des Cendres.

Mardi 26 Commencement de l'insurrection à Paris, 1830.

Mardi 27 (28) Mort de Ploos de Beuvron, 1865.

Mardi 28 Québec se rend aux Anglais, 1ère fois, 1629.

Mardi 29 (30) Mort de Sir Étienne Paschal Taché, 1865.

Mardi 30 DISTRIBUTION DE LA SUBVENTION DE L'ÉDUCATION SUPÉRIEURE CLOSE.

AOÛT.

Ce mois se nommait Sextilis, parce qu'il était le 6ème du calendrier romain. On lui donna le nom d'Augustus, en l'honneur d'Auguste, empereur des Romains.

JOURS. EPHÉMERIDES ET AGENDA.

Mardi 1 Arrivée des Ursulines et des Hospitalières, 1639.

Mardi 2 2ème Dimanche après la Pentecôte.

Mardi 3 (3) Mort de M. de Mély, 1665.

Mardi 4 RÉUNION DES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

Mardi 5 (4) Le village de Sorel brûlé par les Américains, 1814.

Mardi 6 (6) P. VII rétabli l'ordre des Jésuites, 1814.

Mardi 7 (2) Le prince de Galles au Nouveau-Brunswick, 1860.

Mardi 8 (8) Mort de Canning, 1827.

Mardi 9 3ème Dimanche après la Pentecôte.

Mardi 10 Bataille de la Champs-Élysées, 1804.

Mardi 11 Bataille de Neresheim (Hesse-Sonne), 1796.

Mardi 12 (9) Louis Philippe, roi de France, 1830.

Mardi 13 (10) Le législateur de Terre-Neuve refuse les Jésuites, 1838.

Mardi 14 (12) Le prince de Galles à Québec, 1860.

Mardi 15 (15) JUBILÉ-SAINT. ASSOMPTION DE LA STE. VIERGE.

Mardi 16 (16) 11ème Dimanche après la Pentecôte. Solemnité de l'Assomption.

Mardi 17 (17) Mort de Louis XVI, 1793.

Mardi 18 (18) Le prince de Galles à Québec, 1860.

Mardi 19 (19) JUBILÉ-SAINT. ASSOMPTION DE LA STE. VIERGE.

Mardi 20 (20) Traité d'Amiens, 1802.

Mardi 21 (21) Incendie en Angleterre, 1834.

Mardi 22 22ème Dimanche après la Pentecôte.

Mardi 23 Commencement de la guerre de l'indépendance américaine, 1775.

Mardi 24 Inauguration du pont Victoria par le prince de Galles, 1860.

Mardi 25 (26) Mort de Mgr. de Pontbriand, 1741.

Mardi 26 Révolte en Belgique, 1837.

Mardi 27 Conférence des instituteurs de l'École Normale Jacques-Cartier.

Mardi 28 Conférence des instituteurs de l'École Normale Laval.

Mardi 29 23ème Dimanche après la Pentecôte.

Mardi 30 (30) Clôture du concile de Québec, 1857.

SEPTEMBRE.

Ce mois était le septième de l'année romaine.

Du 1er de ce mois au 1er d'octobre, recensement des enfants en âge de fréquenter les écoles : ce recensement doit être transmis au Surintendant dans les dix jours suivant le 1er d'octobre.

JOURS. EPHÉMERIDES ET AGENDA.

Mardi 1 Cartier découvre le Saguenay, 1535.

Mardi 2 Massacres dans les prisons de Paris, 1792.

Mardi 3 (3) Possé de la 1ère pierre de l'église paroissiale, à Montréal, 1823.

Mardi 4 (4) Mort de Lord Metcalfe, 1846.

Mardi 5 1er Congrès de l'Université de Toronto, 1827.

Mardi 6 14ème Dimanche des Cendres.

Mardi 7 Bataille de la Moskova, 1812.

Mardi 8 (8) Mort de Mgr. de Laval, 1788.

Mardi 9 UNIVERSITÉ LAVAL, rentrée des facultés ; 1er terme.

Mardi 10 Bataille sur le Lac Erie, 1813.

Mardi 11 (13) Bataille des plaines d'Abraham, 1759.

Mardi 12 Bataille de Baltimore, 1814.

Mardi 13 15ème Dimanche des Cendres.

Mardi 14 Cartier arrive à Stadaconé, 1535.

Mardi 15 Mgr. de Moray, évêque de Québec, 1728.

Mardi 16 16ème Dimanche des Cendres.

Mardi 17 (17) Réorganisation de l'École polytechnique, 1822.

Mardi 18 17ème Dimanche des Cendres.

Mardi 19 (19) 16ème Dimanche après la Pentecôte.

Mardi 20 Inauguration de l'Université de Toronto, 1827.

Mardi 21 (21) 18ème Dimanche des Cendres.

Mardi 22 (22) L'Angleterre fait la paix avec les États-Unis, 1783.

Mardi 23 (23) L'Angleterre reconnaît l'indépendance des États-Unis, 1783.

Mardi 24 (24) Mort de l'archevêque Turgeon, à Québec, 1867.

Mardi 25 (25) Prise de Philadelphie, 1777.

Mardi 26 17ème Dimanche après la Pentecôte.

Mardi 27 (27) Sacre de Mgr. Brachet, évêque de Nevers, 1846.

Mardi 28 SAINT MICHEL, fête de la Trinité de l'Université de l'École Normale Laval, 1867.

Mardi 29 (29) Traité entre la France et les États-Unis, 1800.

OCTOBRE.

Ce mois était le huitième de l'année romaine. Il reçut, sous Antonin, le nom de Faustinus, en l'honneur de Faustine, épouse de ce prince ; Commode le nomma Octobris, Domitianus ; mais on continua de le nommer October.

JOURS. EPHÉMERIDES ET AGENDA.

Mardi 1 Bled semé pour la 1ère fois en Canada, 1773.

Mardi 2 Télégraphe entre Québec et Montréal, 1847.

Mardi 3 Cartier donne le nom de Mont-Réal à Hochelaga, 1535.

Mardi 4 18ème Dimanche des Cendres. Solemnité de St. Michel.

Mardi 5 (5) Arrivée de l'abbé de Queyrols, Haut-Canada, 1813.

Mardi 6 (6) Paix avec les États-Unis, 1783.

Mardi 7 (7) Mort de Mgr. Sigault, 1er Archevêque de Québec, 1850.

Mardi 8 Ouverture du Séminaire de Québec, 1663.

Mardi 9 Bataille de la Savanah, 1779.

Mardi 10 RAPPORTS DU RECENSEMENT EXIGIBLES.

Mardi 11 (11) 19ème Dimanche après la Pentecôte. Maternité de la Ste. Vierge.

Mardi 12 Octroi d'une charte royale au collège Victoria, H.-C., 1847.

Mardi 13 (12) Découverte de l'Amérique, par Christophe Colomb, 1492.

Mardi 14 (14) RÉUNION DU CONSEIL DE L'INSTRUC. PUBLIQUE.

Mardi 15 (15) Conférence à Québec pour la conféd. des prov. de l'Am. Brit., 1864.

Mardi 16 (16) Conférence de Québec, 1860.

Mardi 17 (17) Commencement du siège de Schastopol, 1854.

Mardi 18 20ème Dimanche des Cendres.

Mardi 19 (19) Mgr. Gauvin, évêque de Kingston, 1832.

Mardi 20 (20) Départ du prince de Galles de l'Amérique, 1860.

Mardi 21 (21) Phipps défait devant Québec, 1690.

Mardi 22 (22) Sir John Colborne laisse le Canada, 1839.

Mardi 23 (23) 1er baptême en Canada, 1621.

Mardi 24 21ème Dimanche des Cendres.

Mardi 25 Bataille de Châteauguay, 1813.

Mardi 26 (26) Chute de neige, à Montréal, 1843.

Mardi 27 (27) Tentative d'abolir la langue française, au Canada, 1796.

Mardi 28 (28) Le gouvernement s'empare de la Province de Québec, 1800.

Mardi 29 (29) Démembrement de la Pologne, 1795.

Mardi 30 (30) 22ème Dimanche des Cendres.

Mardi 31 23ème Dimanche des Cendres.

NOVEMBRE.

Ce mois était le neuvième de l'année romaine.

Les demandes de subvention supplémentaire de la part des municipalités indigentes doivent être transmises le 1er de ce mois.

JOURS. EPHÉMERIDES ET AGENDA.

Mardi 1 TOUSSAINT, d'obligation. DEMANDES DES MUNICIP. INDIGENTES DUES.

Mardi 2 Jour des Morts.

Mardi 3 RÉUNION DES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

Mardi 4 (4) Siège du gouvernement transféré de Kingston à Montréal, 1843.

Mardi 5 (5) Mort de Milton, 1674.

Mardi 6 (6) Départ du prince de Galles de la confédération canadienne à Ottawa, 1867.

Mardi 7 24ème Dimanche des Cendres.

Mardi 8 (8) 23ème Dimanche après la Pentecôte.

Mardi 9 (9) Naissance du Prince de Galles, 1841.

Mardi 10 (10) Affaire de Beaufort, 1838.

Mardi 11 (11) Arrestation à Québec, 1838.

Mardi 12 (12) Van Schoultz débarque à Prescott, 1838.

Mardi 13 (13) Les Américains prennent possession de Montréal, 1775.

Mardi 14 (14) Démission de l'abbé de Watlet's Cove, 1775.

Mardi 15 24ème Dimanche des Cendres.

Mardi 16 (16) Affaire de Prescott, 1813.

Mardi 17 (17) Arrivée de la Sirie Bourgeois, 1653.

Mardi 18 (18) 25ème Dimanche des Cendres.

Mardi 19 (19) Occupation de la partie de la Virginie par le général Dix, 1861.

Mardi 20 (20) Bataille de Chrysler's Farm, 1813.

Mardi 21 (21) 26ème Dimanche des Cendres.

Mardi 22 (22) 27ème Dimanche des Cendres.

Mardi 23 (23) Combat de St. Denis, 1837.

Mardi 24 (24) Masson et Sillidie enfermés au Fort Warren, 1861.

Mardi 25 (25) Mort de Mgr. de Laval, 1788.

Mardi 26 (26) Capitulation de Kars, 1855.

Mardi 27 (27) Première école à Montréal, (à Bonsecours), 1607.

Mardi 28 (28) La Pologne s'insurge, 1830.

Mardi 29 (29) Démission de l'abbé de Watlet's Cove, 1775.

Mardi 30 (30) SAINT ANDRÉ. DISTRIBUTION AUX MUNICIPALITÉS INDIGENTES CLOSE.

DECEMBRE.

Ce mois était le dixième de l'année romaine.

Les rapports semestriels doivent être faits et transmis dans le cours de ce mois.

JOURS. EPHÉMERIDES ET AGENDA.

Mardi 1 Les insurgés évacuent St. Denis, 1837.

Mardi 2 2ème Dimanche après la Pentecôte.

Mardi 3 (3) ST. FRANÇOIS-XAVIER, 2ème patron du pays.

Mardi 4 (4) 24ème Dimanche des Cendres.

Mardi 5 (5) Mort mariale dans le district de Montréal, 1837.

Mardi 6 (6) 25ème Dimanche des Cendres.

Mardi 7 (7) Comité à Moore's Corner, 1837.

Mardi 8 (8) IMMACULÉE CONCEPTION, d'obligation.

Mardi 9 (9) 26ème Dimanche des Cendres.

Mardi 10 (10) Sir John Colborne, gouverneur, 1838.

Mardi 11 (11) 27ème Dimanche des Cendres.

Mardi 12 (12) Mgr. Panet, évêque de Québec, 1825.

Mardi 13 (13) 28ème Dimanche des Cendres.

Mardi 14 (14) Mort du Dr. Chénier, 1837.

Mardi 15 (15) Mort du Prince Albert, 1861.

Mardi 16 (16) 29ème Dimanche des Cendres.

Mardi 17 (17) 30ème Dimanche des Cendres.

Mardi 18 (18) 31ème Dimanche des Cendres.

Mardi 19 (19) 1er Dimanche de l'année.

Mardi 20 (20) 2ème Dimanche de l'année.

Mardi 21 (21) 3ème Dimanche de l'année.

Mardi 22 (22) 4ème Dimanche de l'année.

Mardi 23 (23) 5ème Dimanche de l'année.

Mardi 24 (24) 6ème Dimanche de l'année.

Mardi 25 (25) 7ème Dimanche de l'année.

Mardi 26 (26) 8ème Dimanche de l'année.

Mardi 27 (27) 9ème Dimanche de l'année.

Mardi 28 (28) 10ème Dimanche de l'année.

Mardi 29 (29) 11ème Dimanche de l'année.

Mardi 30 (30) 12ème Dimanche de l'année.

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

Hon. PIERRE J. O. CHAUVEAU, Ministre de l'Instruction Publique.

LOUIS GIARD, Surintendant de l'Éducation.

Henry Hopper Miles, secrétaire ; Pierre Chauveau, clerc de la correspondance française, bibliothécaire et assistant rédacteur du Journal de l'Instruction Publique ; Patrick Delaney, clerc de la correspondance anglaise et assistant rédacteur du Lower Canada Journal of Education ; Alfred Thomas, comptable et clerc des statistiques ; Jean-Baptiste Marcoux, assistant clerc des comptes et statistiques ; Paul Blouin, messager.

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Côme Séraphin Charrier, Écuyer, LL. D., président ; — Hon. P. J. O. Chauveau, LL. D., D. C. L. et L. D., secrétaire provincial et ministre de l'Instruction Publique ; — Sa Grandeur Mgr. Joseph Larocque ; — Hon. Louis Victor Sicotte, juge de la cour supérieure ; — Hon. Thomas Jean Jacques Lomax, juge de la cour supérieure ; — Hon. Christopher Dunlop, trésorier de la province ; — Le Révérend Patrick Duvoy, — Le Révérend Patrick Duvoy, — Le Révérend Elzéar Alexandre Turgeon, D. C. L. — Jacques Crémieux, Écuyer, LL. D. — Hon. Alexander Tilloch, — Louis Léon Lesieur Desautels, Écuyer ; — Cyrille Delagrave, Écuyer ; — Le Révérend William Turnbull, D. C. L. — Louis Giard, surintendant de l'éducation, membre ex officio. — Henry H. Miles, Écuyer, secrétaire-archiviste du Conseil.

ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER.—MONTREAL.

M. l'abbé H. Verreux, Principal, professeur ordinaire et directeur du pensionnat ; M. l'abbé O. Roulier, préfet de discipline et professeur adjoint ; Jos. O. Casgrain, professeur ordinaire ; Dominique Boudrias, instituteur à l'école modèle des garçons et professeur adjoint ; Wm. Fahey, instituteur à l'école modèle des garçons et professeur adjoint ; François J. V. Regnaud, professeur adjoint ; J. C. Brémieux, professeur adjoint ; Arthur Daval, professeur adjoint ; et Gabriel Gervais, secrétaire-comptable du Pensionnat.

ÉCOLE NORMALE MCGILL.—MONTREAL.

J. W. Dawson, LL. D., Principal et professeur adjoint ; W. H. Hicks et S. P. Robins, B. A., prof. ordinaires ; J. Duncan et R. J. Fowler, professeurs adjoints ; P. J. Darcy, A. M., professeur adjoint ; James McGregor et J. H. Andrew, instituteurs à l'école modèle.

ÉCOLE NORMALE LAVAL.—QUEBEC.

M. l'abbé Thomas Chandonnet, Principal, professeur ordinaire et directeur du pensionnat des garçons ; M. l'abbé O. Roulier, professeur adjoint ; P. X. Rousseau, professeur ordinaire ; N. Lacasse, professeurs ordinaires ; M. l'abbé de la Chevrotière, maître d'étude ; Ernest Gagnon, professeur adjoint ; Norbert Thibault, professeur adjoint ; J. B. Cloutier, instituteur à l'école modèle des garçons et professeur adjoint ; D. McSweney, instituteur à l'école modèle des garçons et professeur adjoint ; et Fortunat Rouleau, secrétaire du Principal et professeur adjoint ; Les Révérends Mgrs. Turgeon, D. C. L. — Jacques Crémieux, Écuyer, LL. D. — Hon. Alexander Tilloch, D. C. L. — Louis Léon Lesieur Desautels, Écuyer ; — Cyrille Delagrave, Écuyer ; — Le Révérend William Turnbull, D. C. L. — Louis Giard, surintendant de l'éducation, membre ex officio. — Henry H. Miles, Écuyer, secrétaire-archiviste du Conseil.

TABLEAU DES BUREAUX D'EXAMINATEURS, PAR COMTÉS.

COMTÉS.	BUREAUX POUR ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES.	BUREAUX POUR ACADÉMIES ET POUR ÉCOLES MODÈLES.
Argenteuil	Montréal.	Montréal—Québec—Trois-Rivières.
Arthabaska	Montréal—Québec—Trois-Rivières.	Montréal—Québec—Trois-Rivières.
Beauce	Québec—Trois-Rivières.	Québec—Trois-Rivières.
Beauharnois	Montréal.	Montréal—Québec—Trois-Rivières

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

*Journal de l'Instruction
Publique*

Page(s) blanche(s)